Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mercredi 8 janvier 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°547 ■

LES QUALIFIANT D' «IMMIXTION ÉHONTÉE ET INACCEPTABLE

Le Gouvernement algérien condamne les propos de Macron

P 16

PLUS DE 11.780 PROJETS ENREGISTRÉS FIN 2024 À L'AAPI

La relance de l'investissement se confirme

L'investissement retrouve des couleurs. Plus de 11 780 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau national, jusqu'à fin de l'année 2024, par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), confirmant ainsi la relance de l'investissement dans divers domaines. Selon le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, ces projets représentent un montant dépassant les 4 730 milliards de DA. P 3

INDUSTRIE PUBLIQUE

Légère hausse des prix à la production

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures, du secteur public national enregistrent une croissance de +0,5% au troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, qui s'est caractérisé par une croissance de moindre ampleur, soit + 0,1%, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans sa dernière Note sur l'indice des prix à la production industrielle au 3 éme trimestre 2024. La croissance relevée durant ce trimestre, et par rapport à la même période de l'année précédente s'élève à +0,4%.

P 2

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

500 millions de m³ réutilisés chaque année

L'Algérie fait face à des défis croissants en matière de gestion de l'eau, notamment en ce qui concerne les eaux usées. Le pays a mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer leur traitement et leur réutilisation, afin de soutenir l'agriculture et de préserver les ressources en eau douce. Actuellement, la capacité de traitement des eaux usées en Algérie s'élève à 1,097 milliard de m³ par an, dont 500 millions de m³, soit près de 50 %, sont réutilisés chaque année. En novembre 2023, 10 % des eaux traitées étaient utilisées pour l'agriculture, un taux qui devrait augmenter dans les années à venir, a souligné Taha Derbal, ministre de l'Hydraulique.

P 5

L'OUVERTURE DU CAPITAL DE LA BDL

Une opportunité accessible à tous

Dans le cadre des réformes structurelles en cours dans le secteur financier et bancaire en Algérie, l'initiative d'ouverture du capital de la Banque de Développement Local (BDL) représente une étape décisive et stratégique. Cette opération, prévue pour débuter le 20 janvier 2025, vise à renforcer les capacités bancaires de la BDL et à soutenir l'inclusion financière, un pilier essentiel pour le développement durable de l'économie nationale.

P 3

PÉTROLE

Le Brent frôle les 77 dollars le baril P 2

SNTF

138 milliards de dinars pour l'acquisition de nouveaux équipements P 3

RECENSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE ET SONDAGE

L'informel, une entrave problématique P 5

HABITAT

Évaluation de l'activité de la DG de l'Urbanisme et de l'Architecture

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Mohamed Tarek Belaribi, a présidé, au siège de son département ministériel, une réunion de travail consacrée à l'évaluation des activités de la Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est tenue lundi en présence des cadres centraux du ministère, s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres d'évaluation menées par le ministre avec les directions générales centrales. A cette occasion, un exposé a été présenté sur les projets réalisés en 2024, portant essentiellement sur les travaux d'aménagement extérieur primaires et secondaires ainsi que sur les raccordements aux différents réseaux, liés aux projets de logement, toutes formes confondues (AADL, logements publics locatifs (LPL), logements promotionnels aidés (LPA), lotissements publics et logements ruraux collectifs). S'agissant du programme de la Direction pour l'année 2025, le taux d'avancement des procédures administratives et contractuelles relatives aux projets d'aménagement des sites destinés à accueillir les programmes de logement et les nouveaux pôles urbains a atteint 32%, selon l'exposé présenté. A ce propos, le ministre a ordonné de finaliser toutes ces procédures avant la fin du mois de mars prochain afin de pouvoir lancer effectivement les travaux. M. Belaribi a également donné des instructions au directeur général de l'Urbanisme et de l'Architecture pour préparer des assises nationales sur l'urbanisme en Algérie, conclut le communiqué.

R E.

INDUSTRIE PUBLIQUE

Légère hausse des prix à la production

Les prix à la production industrielle hors hydrocarbures, du secteur public national enregistrent une croissance de +0,5% au troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, qui s'est caractérisé par une croissance de moindre ampleur, soit + 0,1%, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans sa dernière Note sur l'indice des prix à la production industrielle au 3 éme trimestre 2024. La croissance relevée durant ce trimestre, et par rapport à la même période de l'année précédente s'élève à +0,4%.

Par Selma R.

En effet, une croissance sensible caractérise le secteur de l'Energie au troisième trimestre 2024 par rapport au trimestre précédent, qui a connu une variation négative de 2,0%. La croissance relevée durant ce trimestre se situe à un taux de +3,7% . Après une tendance baissière des prix à la production industrielle enregistrée par le secteur des Mines et Carrières, au trimestre précédent avec un taux de -3,3%, un rebondissement à la hausse définit le troisième trimestre avec un taux remarquable de +7,2%, ajoute la même source. Ce résultat s'explique particulièrement par la hausse des prix observée par l'extraction de sel (+ 5,9%) ainsi que de l'extraction du minerai de phosphate (+8,6%). En revanche, l'extraction du minerai des matières minérales inscrit une baisse de 2,6% durant ce troisième trimestre 2024, et ce, contre une hausse de 8,0% relevée au trimestre précédent.

Par ailleurs, une nette décélération du rythme de hausse caractérise le secteur des ISMMEE, en passant d'un taux de croissance de +2,6 au 2ème trimestre 2024 à +1,3% au 3ème trimestre 2024. Ce résultat émane principalement des hausses relevées au niveau de certaines branches du secteur, à savoir : la sidérurgie, transformation de fonte et acier (+5,0%), la production et transformation des métaux non ferreux (+13,4%) et la fabrication des biens de consommation électriques (+3,6%). Quant aux prix à la production au niveau de la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques reculent de (-4,1%) et la mécanique de précision pour équipements de (-29,4 %). Après une hausse de 2,6% relevée au trimestre écoulé, les prix à la production dans le secteur des Matériaux de Construction inscrivent une baisse de 1,6% au cours du 3 ème trimestre 2024. Cette tendance s'explique principalement par le recul des prix relevés au niveau de la fabrication des produits en ciment et matériaux de construction divers avec « un taux de -7,9%. - La tendance baissière affichée au 2ème trimestre 2024, se poursuit au 3ème trimestre 2024 au niveau du secteur des Industries Agro-Alimentaires, avec un taux de croissance qui passe de -2,0% à -1,3%». Cette tendance concerne l'ensemble des branches d'activités du secteur, soit respectivement, -0,7% pour le travail de grain, -0,5% pour l'industrie du lait et -2,8% pour les produits alimentaires pour animaux.

Après une stagnation observée au trimestre précédent, les prix à la production au niveau du secteur du Bois, Liège et Papier enregistrent une baisse de 1,8% au 3ème trimestre 2024, due particulièrement au repli des prix de la branche de la fabrication et de la transformation de papier, soit -4,3%. Contre une croissance de 2,3% relevée au trimestre précédent, les prix des Industries Diverses reculent d'un taux de -2,5% au 3 ème trimestre 2024. Enfin, le reste des secteurs d'activités se caractérise par des stagnations durant le troisième trimestre 2024.

PÉTROLE

Le Brent frôle les 77 $ le baril

Les cours du pétrole ont légèrement augmenté mardi, poussés par des craintes sur l'approvisionnement du marché. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en mars, monte vers midi de 0,85% à 76,95 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en février, prend 0,65% à 74,04 dollars. En début de séance, les deux références du brut s'affichaient dans le rouge. Le marché sous-pèse encore si les nouvelles mesures de stimulation du gouvernement chinois sont suffisantes pour relancer la deuxième économie mondiale, confrontée à une crise persistante de l'immobilier et à des niveaux de consommation intérieure moroses.

UNIVERSITÉ DE M'SILA

Lancement du programme national de formation à la programmation et l'intelligence artificielle

Par R E.

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a présidé une réunion en présence des responsables des instances sous tutelle, consacrée à l'élaboration d'une matrice des compétences professionnelles et à la création d'un réseau industriel d'accréditation et de conformité, indique mardi un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, tenue lundi, M. Ghrieb a passé en revue les axes de la matrice des compétences et du réseau d'accréditation, soulignant leur rôle dans "la relance du développement industriel national et le renforcement des capacités concurrentielles, en s'appuyant notamment sur une base solide de compétences nationales, la logistique et l'économie industrielle", précise la même source. Le développement de cette matrice "servira de base à l'élaboration d'un réseau industriel d'accréditation et de conformité, à même d'améliorer la qualité des produits et des services nationaux et de relever le niveau de compétitivité", a fait savoir le ministre. M. Ghrieb a précisé que la création d'un réseau industriel d'accréditation et de conformité "est un élément essentiel pour assurer la qualité et se conformer aux normes internationales, ce qui contribuera à améliorer la promotion de l'industrie nationale et à renforcer ses capacités d'exportation". Ce réseau constituera également un trait d'union pour les différents secteurs industriels et instances concernés, et permettra l'échange d'expertises, ajoute la même source. Par ailleurs, le ministre a insisté sur l'importance de l'analyse des marchés industriels, de la planification économique, du développement de stratégies de production efficaces et de l'amélioration de la chaine d'approvisionnement, soulignant "l'impératif" d'adopter des technologies de pointe pour gérer et améliorer les différents processus, ce qui contribuera à accroître l'efficacité de la production et à maîtriser les coûts. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre "des efforts du secteur visant à renforcer l'industrie nationale et à assurer la durabilité de la croissance économique, en améliorant la compétitivité et la qualité dans tous les domaines industriels", poursuit le communiqué. Cette réunion a regroupé les cadres dirigeants des instituts et organismes suivants: l'Institut algérien de normalisation (IANOR), l'Institut national algérien de propriété industrielle (INAPI), l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC), l'Office national de la métrologie légale (ONML), l'Agence de développement de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'innovation (ADPMEPI), l'Institut national de la productivité et du développement industriel (INPED), le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR), le Groupement Algeria Corporate Universities (GACU), le Centre technique des industries agroalimentaires (CTIAA) et le Centre technique des industries mécaniques et transformatrices des métaux (CTIME), selon la même source.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PLUS DE 11.780 PROJETS ENREGISTRÉS FIN 2024 À L'AAPI

La relance de l'investissement se confirme

L'investissement retrouve des couleurs. Plus de 11 780 projets d'investissement ont été enregistrés au niveau national, jusqu'à fin de l'année 2024, par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), confirmant ainsi la relance de l'investissement dans divers domaines. Selon le Directeur général de l'Agence, Omar Rekkache, ces projets représentent un montant dépassant les 4 730 milliards de DA.

Par Sirine R

«Le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence, jusqu'au 31 décembre dernier, s'élève à 11.788 projets, pour un montant total excédant les 4.730 milliards de DA, avec l'engagement de créer 285.000 emplois», a précisé Rekkache, lors d'une journée d'étude intitulée «La télévision algérienne, un accompagnateur du développement et de l'investissement, et une plateforme pour la promotion du produit national», organisée par l'Etablissement Public de Télévision Algérienne. Parmi ces projets enregistrés, 218 sont liés à des investissements étrangers (82 investissements directs étrangers (IDE) et 136 en partenariat), a fait savoir le même responsable. Il a souligné que ce nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques de l'agence est «une preuve tangible du retour de la confiance chez les investisseurs et les porteurs de projets», en plus des milliers de manifestations d'intérêt d'investisseurs locaux et étrangers.
«L'agence œuvre à fournir les conditions idoines pour concrétiser ces projets, notamment en matière de disponibilités foncières nécessaires», a-t-il indiqué, relevant que «ces statistiques marquent le début de la récolte des fruits des réformes».
Et d'ajouter : «le rythme s'accélérera pour atteindre l'objectif fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à savoir 20.000 projets d'investissement dans les cinq prochaines années».
Evoquant les réformes profondes du système d'investissement instaurées par le Président de la République, le DG de l'AAPI a indiqué qu'elles visent essentiellement à améliorer le climat d'investissement et à instaurer la confiance chez les opérateurs économiques, favorisant ainsi la croissance économique et réalisant les objectifs de développement économique et social.

Simplification et facilitation des procédures

Ces réformes reposent sur trois principaux piliers : la clarté et la stabilité des législations, associées à un système institutionnel efficace et cohérent. La simplification et la facilitation des procédures permettent des services de qualité aux investisseurs dans un cadre de transparence et d'égalité de traitement, renforçant leur confiance et leur satisfaction, en plus de l'harmonisation de la politique de promotion de l'investissement avec les orientations stratégiques de l'Etat. Il a précisé qu'une transition vers la deuxième phase de la mise en œuvre de ces réformes est déjà en cours, soulignant dans ce sens que «des instructions nécessaires ont été données par le Président de la République pour renforcer le portefeuille foncier de l'AAPI, avec un maximum de terrains aménagés, afin de répondre à la demande croissante, tout en actualisant et adaptant périodiquement les textes réglementaires aux évolutions économiques, pour répondre aux exigences de chaque étape».
Rekkache a également évoqué le travail en cours pour faire du guichet unique une véritable plateforme où l'investisseur peut obtenir toutes les autorisations nécessaires à la réalisation de son projet, conformément aux directives du Président de la République. «Nous offrirons également des services de financement, un facteur-clé de l'investissement, en ouvrant des guichets pour les banques et les institutions financières, ainsi que des services de notariat, de création d'entreprises, entre autres». Il a ajouté que les permis de construire et d'exploitation «seront délivrés exclusivement au niveau du guichet unique de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement dans les semaines à venir».

BOURSE

ALC prévoit l'émission d'un emprunt obligataire de trois milliards Da

Le président de la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Youcef Bouzenada, a indiqué, mardi à Alger, que la société Arab Leasing Corporation (ALC) avait introduit une demande auprès de la COSOB en vue de l'émission d'un emprunt obligataire de 3 mds Da. Lors d'une conférence de presse, M. Bouzenada a affirmé que "la société Arab Leasing Corporation a introduit récemment sa demande de visa auprès de la Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de bourse pour l'émission d'un emprunt obligataire d'une valeur de 3 mds Da, destiné aux institutionnels, dans le but de diversifier leurs sources de financement", estimant que cette nouvelle demande témoignait de l'affluence accrue sur le marché obligataire en Algérie". Par ailleurs, le président de la "COSOB" a fait savoir que l'opérateur public de téléphonie mobile Djezzy devrait être côté à la bourse "durant le premier semestre de 2025", affirmant que "cette démarche contribuera au développement de la bourse et ainsi , à la dynamique que connait l'économie nationale en général". M. Bouzenada a animé cette conférence avec le directeur général (DG) de la Banque de développement local (BDL), Youcef Lalmas, le DG de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, et le représentant du Centre des techniques de l'information et de la communication (CETIC), Mohamed Larbi Ikram Chikhi, en présence du délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Rachid Belaid, ainsi que d'acteurs de la bourse d'Alger.

SNTF

138 milliards de dinars pour l'acquisition de nouveaux équipements

Par R E.

Une première enveloppe de 138 milliards de dinars a été allouée à l'acquisition d'équipements de transport de voyageurs par rail afin de "donner une forte impulsion au secteur", a indiqué le Directeur général de la Société nationale de transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouni. La SNTF a élaboré un "important programme" pour donner une forte impulsion au transport ferroviaire de voyageurs en réservant une première tranche de 138 milliards de dinars sur les 378 milliards de dinars devant être alloués à l'acquisition de nouveaux équipements", a indiqué le même responsable à l'APS, en marge d'une visite de travail et d'inspection effectuée lundi par le ministre des Transports dans la wilaya de Jijel. Il a ajouté que les équipements en question, à savoir de nouveaux wagons et de nouvelles locomotives, seront livrés au bout d'un délai "de 24 à 36 mois" et permettront de fournir des services de qualité répondant aux attentes des voyageurs. S'agissant de la wilaya de Jijel, elle bénéficiera, selon M. Bouaouni, d'une partie de ces nouveaux équipements en vue de l'ouverture de nouvelles lignes vers Alger, Sétif et un certain nombre de wilayas de l'Ouest, en plus de nouvelles lignes qui relieront, durant la saison estivale, la ville de Jijel à plusieurs wilayas du sud du pays pour transporter les vacanciers vers les plages.
Concernant le transport des marchandises par chemin de fer dans la wilaya de Jijel, M. Bouaouni a souligné que le volume des marchandises transportées par rail a connu un "saut qualitatif" puisque le tonnage est passé de 100.000 tonnes en 2022 à 800.000 tonnes en 2023 pour atteindre 2 millions et 200.000 tonnes en 2024, notamment après que le tonnage transporté depuis le port de Djen Djen est passé de 4% en 2022 à 24% en 2024.

L'OUVERTURE DU CAPITAL DE LA BDL

Une opportunité accessible à Tous

Par Mourad A.

Dans le cadre des réformes structurelles en cours dans le secteur financier et bancaire en Algérie, l'initiative d'ouverture du capital de la Banque de Développement Local (BDL) représente une étape décisive et stratégique. Cette opération, prévue pour débuter le 20 janvier 2025, vise à renforcer les capacités bancaires de la BDL et à soutenir l'inclusion financière, un pilier essentiel pour le développement durable de l'économie nationale.
Lors d'une conférence dédiée à l'ouverture du capital de la BDL, le directeur général de la banque, Youcef Lalmas, a précisé que cette opération ne constitue pas uniquement un ajustement financier, mais un véritable bond en avant pour la BDL. "Cette initiative marquera un tournant pour la banque en renforçant sa capacité à financer de nouveaux projets et à répondre aux besoins croissants du marché", a-t-il expliqué. En augmentant le capital de 30 %, passant de 103 milliards de dinars à 147,4 milliards de dinars, la BDL pourra étendre son rôle de soutien à l'économie nationale et participer activement à l'émergence de nouveaux projets stratégiques.
Une des caractéristiques majeures de cette initiative est son accessibilité pour tous. Le projet prévoit la mise en circulation de 44,2 millions d'actions au prix de 1400 dinars l'action, permettant ainsi à des particuliers, des entreprises et des institutions de participer. "Nous voulons que cet investissement soit accessible à tous, sans distinction de statut financier", a déclaré Youcef Lalmas, soulignant que la BDL souhaite encourager un large éventail d'investisseurs. L'initiative offre également une exonération fiscale de cinq ans sur les bénéfices générés, un avantage clé pour attirer les investisseurs, avec un rendement annuel estimé à 13 %.
De son côté, le directeur de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a ajouté que cette ouverture du capital s'inscrit dans un contexte de forte demande des citoyens pour ce type d'opérations. "Plus de 49 000 Algériens ont déjà participé à l'ouverture du capital du Crédit Populaire Algérien, et nous prévoyons une participation encore plus large pour la BDL", a-t-il indiqué. Il a précisé qu'un citoyen, même avec un petit investissement, pourra acquérir au moins 10 actions, rendant cette opportunité encore plus accessible. "L'objectif est d'offrir à chaque Algérien une chance de s'impliquer dans le financement de l'économie nationale", a ajouté Benmouhoub.
Cette ouverture du capital de la BDL représente donc bien plus qu'une simple opération financière. Elle permet à chacun de contribuer au développement économique du pays tout en bénéficiant d'avantages attractifs.
En élargissant la base d'investisseurs et en renforçant la position de la BDL dans le secteur bancaire, cette initiative soutiendra la croissance des entreprises algériennes, qu'elles soient grandes ou petites. En somme, l'ouverture du capital de la Banque de Développement Local est une opportunité exceptionnelle pour les Algériens de participer activement à la croissance de l'économie nationale.
Dès le 20 janvier 2025, cette initiative marquera un tournant important pour la banque et pour l'économie du pays.

ALGER

La télécabine d'Oued Koriche soumise à une inspection approfondie

La télécabine d'Oued Koriche, dans la wilaya d'Alger, fait actuellement l'objet d'une inspection "approfondie" et de travaux visant à garantir la sécurité des usagers, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par Câbles (ETAC) dans un communiqué. "Ces opérations sont nécessaires pour se conformer aux réglementations en vigueur en matière de sécurité des transports", souligne l'ETAC ajoutant que les travaux règlementaires en cours concernent en particulier les grands ouvrages de la ligne, avec l'utilisation de grues le long du parcours de la télécabine. Des communications officielles seront prochainement diffusées afin d'informer le public sur l'avancement des travaux et de la date prévue pour la remise en exploitation de la télécabine, conclut le communiqué.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

Le Mexique annonce ses propres modèles électriques

Le gouvernement mexicain a annoncé lundi sa volonté de lancer en 2026 une usine d'assemblage de voitures électriques, financée par des capitaux publics et privés. "Ce sera la première usine mexicaine d'assemblage de mini-véhicules, développée par des ingénieurs mexicains", a déclaré à la presse Roberto Capuano, responsable de l'entreprise Oliana qui prendra en charge la production. Principalement destinés à la mobilité urbaine, ces véhicules offriraient selon Capuano une alternative aux marques étrangères de véhicules électriques, qu'il a qualifiées de "chères et hors de portée des familles mexicaines". Trois différents modèles ont été présentés ce lundi, allant de 90.000 à 150.000 pesos pour le plus cher (4.400 à 7.400 dollars). L'exécutif est toujours en train d'évaluer les différents lieux qui pourraient accueillir ce nouveau projet d'usine. Le gouvernement mexicain espère présenter le premier modèle de ces "mini-voitures" lors de la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde, prévue au stade Azteca de Mexico le 11 juin 2026.

COMMERCE

La saison des soldes d'hiver fixée du 18 janvier au 28 février

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a annoncé, lundi dans un communiqué, que la saison des soldes d'hiver avait été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février prochain. "Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national porte à la connaissance de tous les agents économiques et les consommateurs qu'en application des dispositions du décret exécutif 06-215 du 18 juin 2006 fixant les conditions de réalisation des ventes en solde, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes en déballage, modifié et complété, que la saison des soldes d'hiver pour l'année 2025 a été fixée du 18 janvier jusqu'au 28 février 2025", note le communiqué. En prévision du mois sacré du Ramadhan et de Aïd El-Fitr, les activités de ventes en soldes et de ventes en liquidation sont également autorisées durant ces deux occasions religieuses, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministère a appelé les agents économiques à saisir cette opportunité pour lancer ce genre de vente lors de cette période et à contribuer efficacement à sa réussite, les incitant à proposer des prix accessibles et concurrentiels afin de permettre aux consommateurs de bénéficier de produits à des prix promotionnels et réduits. Le communiqué souligne que les commerçants souhaitant obtenir une autorisation pour exercer ce type de vente peuvent s'adresser aux services des Directions de wilaya du commerce intérieur et de la régulation du marché national territorialement compétentes, munis d'un dossier comprenant une copie de l'extrait du registre de commerce ou, le cas échéant, d'une copie de l'extrait du registre de l'artisanat et des métiers, ainsi que de la liste des produits concernés par la vente en solde, outre une liste affichant les remises et les anciens prix. "Les services du ministère, notamment l'administration centrale, les directions régionales et les directions de wilaya, demeurent à la disposition de tous les agents économiques pour répondre à toute demande de renseignement ou de clarification, et les invitent à consulter le site web www.commerce.gov.dz," selon le communiqué.

ORAN

75 hommes de la mer valident leurs acquis professionnels

La chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran a récemment organisé, en partenariat avec l'Institut des technologies de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, un examen pour la validation des acquis professionnels au profit de 75 hommes de la mer, a-t-on appris auprès du directeur de cette chambre, Abdelbasset Hameri. " Il s'agit d'un examen qui se solde par un diplôme, conçu pour les hommes de la mer ayant acquis une expérience professionnelle sur le terrain", a-t-il expliqué, ajoutant que les 75 candidats ont passé l'examen dans les spécialités de capacitaire de pêche et d'électromécanicien". La validation des acquis professionnels des hommes de la mer est possible grâce à un décret exécutif conjoint promulgué en 2021 entre le ministère de la Pêche et des Ressources halieutiques à l'époque et le ministère des Transports, a souligné M. Hameri. La chambre et la direction locales de la pêche et de l'aquaculture ont organisé plusieurs actions de sensibilisation aux niveaux des ports de pêche d'Oran et d'Arzew, pour sensibiliser les hommes de la mer sur cette opportunité, a-t-il ajouté. " Nous avons recensé environs 450 professionnels qui souhaitent valider leurs acquis, et nous avons organisé, jusqu'à présent, quatre sessions d'examen, avec 280 candidats ayant réussi à valider leurs acquis professionnels ", précise M. Hameri. Le directeur de la chambre de la pêche et de l'aquaculture a rappelé que le passage de cet examen est tributaire de certaines conditions, principalement le cumul de 36 mois de navigation.

RECENSEMENT PILOTE DES PRODUITS NATIONAUX À BEJAÏA

Réunion de coordination pour l'évaluation de l'opération

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, lundi à Alger, une réunion de coordination avec les cadres centraux du ministère, consacrée au suivi et à l'évaluation de l'avancement de l'opération de recensement des produits nationaux à Bejaia, wilaya pilote, lancée fin décembre dernier, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion s'inscrivant dans le cadre du suivi constant du recensement pilote des produits nationaux, le ministre a écouté un exposé exhaustif sur les résultats réalisés sur le terrain une semaine après l'opération outre les défis rencontrés par les équipes chargées du recensement. Il a, à cet égard, souligné l'importance stratégique de cette opération dans l'élaboration d'une base de données pour le produit national, ajoute le communiqué. "L'objectif n'est pas seulement de collecter des informations mais aussi de mettre en place une approche économique nationale durable permettant de soutenir, de développer la production nationale et d'en renforcer la compétitivité", a t-il soutenu. Au terme de la rencontre, le ministre a appelé à l'exploitation des résultats obtenus dans la wilaya de Bejaïa comme référence pour le développement des mécanismes de travail lors de la généralisation de l'opération à toutes les wilayas du pays, conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 07 جانفي 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 07 Janvier 2025

Produits سلعة		Prix du détail[1] DA / Kg — معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	أسعار التجزئة[1] دج / كلغ	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	71	88	54	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	91	105	76	الطماطم		
	Oignon sec	49	56	42	البصل الجاف		
	Ail sec	472	543	401	الثوم الجاف		
	Carotte	71	80	62	الجزر		
	Navet	76	85	67	لفت		
	Choux fleur	74	83	65	قرنبيط		
	Choux	75	83	67	الكرنب		
	Courgette	191	206	176	الكوسة		
	Haricot vert	286	307	265	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	100	114	87	الخس		
Fruits frais	Clémentine	120	150	111	الكليمونتين	فواكه طازجة	
	Mandarine	102	135	112	المندرين		
	Orange	115	140	90	البرتقال		
	Citron	126	144	108	الليمون		
	Pomme locale	403	515	290	التفاح المحلي		
	Datte	523	657	389	التمر		
	Banane	453	471	436	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1770	1904	1636	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	377	390	364	الدجاج		
	Œufs (Unité)	19	20	18	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	97	102	92	حليب البقر (لتر)		

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	-0,82	-1,54	8,10	7,14	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 350,00	NC	0,00	0,20	2,02	7,05	7,66	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 250,00	NC	0,00	0,47	-1,34	11,84	5,56	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-3,72	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-12,22	2,03	-	0	0,00

TRAITEMENT DES EAUX USÉES

500 millions de m³ réutilisés chaque année

L'Algérie fait face à des défis croissants en matière de gestion de l'eau, notamment en ce qui concerne les eaux usées. Le pays a mis en place plusieurs initiatives visant à améliorer leur traitement et leur réutilisation, afin de soutenir l'agriculture et de préserver les ressources en eau douce. Actuellement, la capacité de traitement des eaux usées en Algérie s'élève à 1,097 milliard de m³ par an, dont 500 millions de m³, soit près de 50 %, sont réutilisés chaque année. En novembre 2023, 10 % des eaux traitées étaient utilisées pour l'agriculture, un taux qui devrait augmenter dans les années à venir, a souligné Taha Derbal, ministre de l'Hydraulique.

Par Mourad A.

Chaque goutte d'eau traitée utilisée pour l'irrigation permet de préserver les ressources en eau douce pour l'usage domestique. Cette approche est au cœur de la stratégie nationale visant à garantir la durabilité hydrique du pays, comme l'a affirmé Taha Derbal dans une interview accordée à un média privé. Il a insisté sur l'importance de maximiser l'utilisation des eaux usées traitées pour réduire la pression sur les ressources en eau potable. L'eau est considérée comme un secteur stratégique en Algérie, essentiel à la fois pour le développement économique, la vie quotidienne des citoyens et pour faire face aux enjeux liés aux changements climatiques. Le ministre a souligné que la gestion de l'eau potable repose sur des infrastructures et des sources diversifiées, mais qu'elle doit relever des défis liés à la consommation et à la répartition de cette ressource. La consommation d'eau potable atteint actuellement 3,4 milliards de m³ par an, avec environ 20 % de cette eau provenant des stations de dessalement. Cette proportion devrait atteindre 42 % avec la mise en service de cinq nouvelles stations de dessalement d'ici 2025. Une fois ces stations opérationnelles, le nombre total de stations de dessalement en Algérie atteindra 31, renforçant ainsi la capacité du pays à produire de l'eau potable à partir de l'eau de mer.

Face à ces défis, l'Algérie poursuit le développement de projets d'envergure, comme l'augmentation de la capacité des stations de dessalement et la réutilisation accrue des eaux usées pour l'agriculture. «Nos stations de dessalement sont un pilier de notre politique hydraulique. Elles nous permettent non seulement d'assurer un approvisionnement continu en eau potable, mais aussi de réduire notre dépendance aux ressources traditionnelles, comme les nappes souterraines», a expliqué Derbal. Le budget alloué pour la première phase du projet d'utilisation des eaux usées à des fins d'irrigation s'élève à 34 milliards de dinars, tandis que plus de 30 milliards de dinars sont consacrés à des projets visant à améliorer l'approvisionnement en eau dans les zones déficitaires.

34 milliards DA investis pour la réutilisation des eaux usées en irrigation

Actuellement, 55 % des ressources en eau proviennent des nappes souterraines, une situation jugée excessive et nécessitant un rééquilibrage. De plus, le secteur agricole représente 70 % de la consommation totale des ressources en eau, avec 11 milliards de m³ mobilisés chaque année pour l'irrigation. «Il est impératif de préserver nos nappes souterraines pour les générations futures. Nous travaillons sur un équilibre durable entre leur exploitation et leur conservation», a précisé le ministre.

Afin de soutenir ces initiatives, l'Algérie met également l'accent sur la réduction des pertes d'eau grâce au renforcement des infrastructures et une meilleure coordination entre les secteurs pour limiter les inefficacités. Les efforts de sensibilisation et d'éducation des citoyens, notamment des agriculteurs, concernant l'utilisation des eaux usées traitées, sont essentiels. «Nous avons constaté une augmentation de l'adhésion des agriculteurs à l'utilisation des eaux usées traitées, ce qui témoigne d'une prise de conscience collective et de la confiance dans les garanties sanitaires que nous offrons», a-t-il ajouté. Enfin, la gestion des priorités entre l'eau potable destinée aux citoyens et l'eau allouée à d'autres usages, comme l'agriculture et l'industrie, demeure un enjeu majeur. Le taux de raccordement à l'eau potable atteint environ 98 %, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour garantir un accès équitable dans les zones rurales et les quartiers défavorisés. Ces projets s'inscrivent dans une stratégie globale visant à atteindre une sécurité hydrique durable, en tenant compte des contraintes climatiques et démographiques. «L'eau est au cœur de notre politique sociale et économique. Nous devons non seulement répondre aux besoins actuels, mais également anticiper les défis futurs, qu'il s'agisse de la croissance démographique ou des effets des changements climatiques», a-t-il conclu.

PROJET DE LA LIGNE FERROVIAIRE BECHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET

Les travaux enregistrent un avancement

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base Lakhdar Rekhroukh a indiqué, lundi depuis Bechar, qu'il est satisfait du rythme avec lequel avancent les travaux du méga projet de la ligne ferroviaire Bechar-Tindouf-Gara-Djebilet (Tindouf). "Je suis entièrement satisfait du rythme des travaux de réalisation de ce méga projet ferroviaire qui sera livré dans les délais contractuels, à savoir le début de l'année 2026", a indiqué le ministre lors de l'inspection du chantier du premier tronçon de 200 km de ce projet. Les travaux de la voie ferroviaire de 98 km reliant Bechar, Abadla -Hamaguir, enregistrent aussi un avancement "ce qui permettra sa livraison avant la fin du 1er trimestre 2025", a-t-il souligné. Le ministre s'est enquis de la cadence des chantiers de la nouvelle gare ferroviaire d'Abadla qui sera réceptionnée au cours de la première quinzaine du mois de février 2025. Lors de sa visite à cette infrastructure ferroviaire, qui s'étend sur une superficie de 8.000 M2 , dont 1.800 M2 bâtis, le ministre a instruit l'entreprise réalisatrice de la livrer dans les délais précités. Une vingtaine de gares ferroviaires, dont cinq (5) grandes gares notamment à Khenchela, Laghouat, Djelfa ,Tissemssilt, et Boughezoul, ont été réalisées et mises en service ces dernières années, a-t-il indiqué. Et d'ajouter : "que la concrétisation du programme d'infrastructures similaires permettra, à l'avenir, la réception de nouvelles gares, petites et grandes". "Les efforts de développement du réseau ferroviaire national ont permis ces dernières années de relier six (6) wilayas à ce réseau, grâce à l'élan considérable que connaissent les projets ferroviaires à travers le pays avec l'appui des financements nécessaires. C'est ce qui s'est traduit par l'extension de ce même réseau à 4.787 km. Il sera étendu davantage à la faveur de la réalisation de 6.500 km de nouvelles voies en cours de réalisation", a indiqué M. Rekhroukh. "Nous sommes déterminés, conformément aux instructions du président de la République M. Abdelmadjid Tebounne, a couvrir en réseau ferroviaire les wilayas du sud-ouest du pays, notamment celles de Tindouf, Béni-Abbès, Ouargla, El Bayadh, et au-delà le grand sud pour atteindre l'objectif de 15.000 km à l'horizon 2030", a-t-il souligné. A ce titre, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, a insisté sur "la poursuite des efforts et la consolidation de la coordination entre les entreprises réalisatrices des projets ferroviaires qui revêtent une grande importance pour l'économie nationale".

R E.

RECENSEMENT DE LA PRODUCTION NATIONALE ET SONDAGE

L'informel une entrave problématique

Par Réda Hadi

L´opinion publique, les sondages comme instrument de mesure et d´information, sont une tâche ardue en Algérie, dans le sens où l'information est difficilement accessible, et acceptée par faute de paramètres mesurables, et cela nonobstant des problèmes exogènes et endogènes qui peuvent fausser les résultats. C'est du moins l'avis de Hassan Menouar président de l'Association « Al Aman » pour la protection des consommateurs, qui soulève la question de moyens et les problématiques liées à l'environnement économique, pour des résultats fiables. Certes en dépit de référents d'opinions par des instituts de sondage, l'association Al Aman, a lancé une campagne pour connaitre le genre de mode de consommation des algériens. Or selon Hassan Menouar, cette enquête d'opinion s'est trouvée un tant soit peu altérée et retardée, à cause principalement du marché informel.

Il faut savoir que le marché informel représente 40% des transactions commerciales, selon des chiffres avancés par les spécialistes. Il engendre une perte importante au Trésor public estimée à 2,6 milliards de dollars, suivant les statistiques officielles et à 400 milliards de dinars, selon les statistiques officieuses. Et c'est de cet aspect, que le président de cette association, s'est exprimé chez des confrères et a révélé que l'informel risque d'altérer les résultats du recensement de la production nationale et par la même connaitre les habitudes et le mode de consommation des algériens. Pour lui, le secteur de l'informel risque de fausser les données, et par conséquent les résultats, de l'opération de recensement de la production nationale, lancée le dimanche 29 décembre dernier, à titre pilote, dans la wilaya de Béjaïa. « L'informel a pris une grande place dans le marché et plus de 50% des produits consommés aujourd'hui proviennent de l'informel. Cela ne va pas être facile pour les pouvoirs publics de remettre de l'ordre dans ce secteur, ni pour les consommateurs qui doivent s'approvisionner ». « Ca va prendre du temps, mais le travail devrait être réellement serein, sérieux et efficace. Donc, il va falloir aller très fort et très loin dans la régulation des marchés », a-t-il ajouté. Selon lui, beaucoup de travail reste à faire pour réguler le marché, notamment en matière de traçabilité des produits et de visibilité sur la consommation.

« Nous attendons toujours la réalisation des infrastructures pour la régulation du marché, notamment, celui des produits alimentaires à commencer par les produits agricoles. Un travail a été fait, certes, mais en tant qu'association de protection des consommateurs nous devons parler de ce qu'il reste à faire », a-t-il déclaré.

Sur sa lancée, M. Menouar a ajouté que les Algériens sont dans l'attente de voir la numérisation prendre la place qu'elle devrait avoir pour une meilleure gestion de toutes les données. Il espère également voir la construction des centrales de distribution, des marchés de gros ainsi que des marchés de proximité.

De plus, il a appelé à la libération du foncier pour la réalisation des hypermarchés afin d'assurer la traçabilité des produits. Cela permettra, explique-t-il, de maitriser les coûts de vente, car une grande surface qui s'approvisionne directement chez le producteur évitera aux consommateurs tous les intermédiaires qui prennent chacun une marge, et parfois d'une manière informelle que même le trésor public n'en bénéficie pas.

BLIDA

Mise en service de 27 bureaux postaux en cinq ans

Vingt-sept (27) bureaux de poste ont été mis en service à travers différentes communes de la wilaya de Blida durant ces cinq (5) dernières années (2020-2024), a-t-on appris auprès de la direction locale des Postes et Télécommunications.
L'ouverture de ces bureaux de poste, réalisés grâce à diverses sources de financement (plans communaux de développement, Algérie Poste, budget de la wilaya et Fonds national d'investissement), a contribué à une hausse des structures postales à Blida dont le nombre est passé de 74 à 101 en cinq ans, a ajouté la même source. Durant la même période, 14 opérations de réaménagement et d'extension des bureaux postaux à travers les 10 daïras de Blida ont été inscrites.
Le nombre des distributeurs automatiques de billets (DAB) est passé de 39 à 47 en cinq ans, période durant laquelle deux espaces de Guichets automatiques de billets (GAB) ont été ouverts et sont opérationnels en h 24. Le premier, équipé de cinq distributeurs, est situé au niveau de l'entrée principale du siège de la direction des Postes et Télécommunications, et le second, qui est doté de trois distributeurs automatiques, se trouve à Amroussa (Bouinane), selon la même source. Le parc des distributeurs automatiques de la wilaya sera renforcé avec un quota supplémentaire de huit (8) appareils qui seront réceptionnés « prochainement » pour atteindre un total de 55 DAB, a-t-on fait savoir. Par ailleurs, la direction générale d'Algérie Poste s'attelle à l'étude de 30 sites à travers la wilaya, en vue de l'installation de nouveaux distributeurs automatiques destinés, notamment, à réduire la pression sur les appareils opérationnels.
A noter qu'Algérie Poste a initié, ces dernières années, de nombreuses opérations de modernisation des prestations postales et financières offertes à ses clients, à travers , entre autres, l'installation de systèmes de surveillance (cameras), l'archivage électronique et le lancement de services en ligne, selon la même source

AÏN TEMOUCHENT

Miser sur les projets d'investissement pour créer de nouveaux emplois

Le wali d'Aïn Temouchent, M. Mabrouk Ouled Abdennebi, a confirmé, lundi, que "l'enjeu principal" est axé sur les projets d'investissement pour créer de nouveaux emplois et soutenir la dynamique de développement dans la wilaya.

Lors d'une rencontre qu'il a présidée avec divers investisseurs et opérateurs économiques des secteurs agricole, industriel et touristique de la wilaya, le wali a souligné que les autorités publiques comptent sur les projets d'investissement en cours de réalisation pour relever le défi de la création d'emplois, contribuant ainsi à réduire le taux de chômage. M. Ouled Abdennebi a également mis l'accent sur l'initiative d'élaborer une licence spéciale pour les parcelles dans la zone industrielle de Tamazougha, visant à regrouper et intégrer les petites parcelles foncières disponibles dans la région, afin de les rendre attractives pour de grands investissements. La zone industrielle de Tamazougha enregistre un "taux d'avancement considérable des travaux", ainsi que pour les quatre mini-zones d'activité en cours de réalisation dans le cadre du programme du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, dans plusieurs communes de la wilaya", a ajouté le même responsable. Les autorités de la wilaya d'Aïn Temouchent comptent beaucoup sur les grands projets d'investissement, notamment ceux relatifs à la fabrication de structures de véhicules et d'accessoires automobiles, ainsi que l'usine de recyclage de fer et les chambres froides en construction dans cette même zone industrielle, des investissements qui devront permettre de créer un nombre important de nouveaux emplois, a précisé M. Ouled Abdennebi. Il a ajouté que "des travaux sont en cours pour créer de nouvelles filières de formation au niveau de la commune de Tamazougha, adaptées aux spécificités des investissements industriels présents dans cette zone industrielle". De son côté, le directeur de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement de la wilaya d'Aïn Temouchent, M. Djawad Rahali, a présenté "les différentes incitations offertes par la loi sur l'investissement 18/22, en ce qui concerne les étapes de réalisation des projets et leur mise en exploitation, notamment les exonérations fiscales sur les droits de douane pour les biens importés utilisés directement dans la réalisation de l'investissement, ainsi que l'exonération de la taxe foncière pendant 10 ans à partir du début de la réalisation, avec une période d'exonération comprise entre 3 et 5 ans durant la phase d'exploitation". Il a également présenté un exposé sur les mesures incitatives prévues par cette loi pour encourager les investissements dans les Hauts Plateaux et le Grand Sud, ainsi que celles inscrites dans la loi 17/23, qui définit les conditions et modalités d'attribution des terres économiques appartenant à l'Etat pour la réalisation de projets d'investissement. Des entrepreneurs et investisseurs ayant pris part à cette rencontre ont exprimé plusieurs préoccupations, portant principalement sur "la régularisation des titres de propriété foncière, le raccordement de certains projets hôteliers côtiers au réseau de gaz de ville, ainsi que les modalités d'élargissement de leurs projets d'investissement". D'autres ont également demandé à bénéficier de permis pour le forage de puits destinés à l'irrigation agricole.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Les terrains pour la réalisation de 4 projets scolaires à Boumergued

Les services compétents de la wilaya de Bordj Bou Arreridj ont procédé au choix des terrains sur lesquels seront réalisés quatre projets scolaires sur le site de Boumergued, à l'Est de la ville de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.
Il s'agit de deux groupes scolaires du cycle primaire, un CEM et un lycée avec tous leurs équipements, dont la réalisation s'inscrit dans le cadre des efforts de consolidation des équipements publics au sein des grandes agglomérations, selon la même source.
Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle approche de programmation et réalisation d'établissements scolaires avant le début de la construction des logements de diverses formules pour anticiper les besoins des habitants et garantir des conditions de scolarités confortables, a-t-on indiqué.
Il sera également procédé "prochainement" au lancement de la réalisation de plus de 2.000 logements de différentes formules, comme première phase, dans la localité de Boumergued, parallèlement au parachèvement de l'aménagement des routes qui raccorderont les différentes parties de la ville, dont Boumergued appelé à devenir un important pôle urbain, a-t-on encore ajouté.

SAÏDA

Pose de la première pierre pour la réalisation de trois nouvelles écoles

La première pierre pour la réalisation de trois nouveaux établissements scolaires a été posée, à Saïda, pour un coût global estimé à plus de 513 millions de dinars, afin de renforcer les conditions de scolarité des élèves, a-t-on constaté.
Le wali, Amoumene Mermouri, a supervisé la pose de la première pierre pour la construction de deux écoles primaires (12 classes) dans les quartiers de Boukhors (commune de Saïda) et Sidi Allal (commune d'Ouled Khaled), ayant chacune une capacité de 200 places pédagogiques, indique-t-on. Chaque école disposera d'un bloc administratif, de trois salles dédiées aux enseignants, à la lecture, à l'informatique, ainsi qu'un terrain de football doté d'un tapis en gazon artificiel. Par ailleurs, il a été procédé à la pose de la première pierre dans le quartier Es-Salam 2, dans la ville de Saïda, pour la construction d'un collège d'enseignement moyen (CEM) de type Base 6 (24 classes) avec une capacité de 840 places pédagogiques. Ce collège comprendra un bloc administratif, un laboratoire d'informatique, une bibliothèque, deux autres salles pour le dessin et la musique, un amphithéâtre, un logement de fonction et une salle de sport. Les délais pour la livraison de ces projets éducatifs, supervisés par la direction des Equipements publics, ont été fixés entre 6 et 10 mois, selon les explications fournies par le directeur des Équipements publics, Nekamiche Abdelkader.
Le wali a également inspecté le projet de construction d'un autre collège de type Base 6 dans le quartier Boukhors, dans la ville de Saïda, pour un financement de plus de 16 millions de dinars, allouée dans le cadre du programme sectoriel. Les travaux de cet établissement d'enseignement moyen ont atteint un taux d'avancement estimé à 32 %, souligne-t-on. Les délais de réalisation de ce collège, dont les travaux ont débuté en avril dernier (2024), sont fixés à 14 mois et sa mise en service est prévue pour l'année scolaire 2025-2026, a fait savoir le directeur des Equipements publics. Le wali a indiqué à la presse que ces nouveaux projets éducatifs permettront, une fois achevés, de renforcer les infrastructures scolaires de la wilaya et d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves. Il a, en outre, souligné que l'Etat accorde une grande importance au secteur de l'éducation et mobilise des fonds importants pour la réalisation de divers projets éducatifs dans les délais impartis. Il est à noter que, depuis la mi-décembre dernier, la wilaya de Saïda a lancé les travaux de réalisation d'une école primaire (12 classes) avec une capacité de 200 places pédagogiques et trois CEM (24 classes), totalisant chacun 820 places pédagogiques. Pour rappel, neuf nouveaux établissements scolaires, notamment deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, ont été mis en service, cette année scolaire dans la wilaya de Saïda, en plus de quatre classes d'extension à l'école primaire « Morsli Abdelkader » dans la ville de Saïda, ainsi qu'une nouvelle cantine scolaire à l'école « Becharef Maâmmar » dans la commune de Aïn El Hadjar, offrant 200 repas par jour.

Les finances publiques et l'action pour le climat

Le rapport de 2023 de Selma Mahfouz et Jean Pisani-Ferry sur les « incidences économiques de l'action pour le climat » est une très bonne source d'informations et d'analyses pour examiner les conséquences de la lutte contre le changement climatique sur les finances publiques. Les principales conclusions en sont les suivantes s'agissant des comptes publics.

2e partie et fin

Par François Ecalle

Les bilans carbone des entreprises sont certes encore souvent rudimentaires, mais ils devront de toutes façons être perfectionnés. Les petites entreprises pourraient être exonérées comme avec la franchise de TVA.

Une telle taxe carbone, comme la TVA, pourrait avoir un impact inflationniste, ce qui pourrait dégrader la compétitivité à travers les hausses de salaires qui en résulteraient. Mais les mesures alternatives (taxe carbone actuelle, quotas de carbone, normes environnementales, dépenses publiques) peuvent aussi avoir des effets inflationnistes.

Comme la TVA, une taxe carbone de ce type n'affecterait la compétitivité que par le biais éventuel d'une hausse des salaires et, si les revenus ne suivent pas, pèserait sur le pouvoir d'achat des ménages et plus particulièrement sur celui des plus modestes. Les recettes supplémentaires devraient donc être, pour une large part, affectées au financement de mesures de compensation (pour le conseil national de la productivité, cette compensation devrait même précéder la mise en place de la taxe). Dans une note de 2019, le conseil d'analyse économique a montré que des transferts aux ménages conditionnés par leurs revenus et leur lieu de résidence peuvent réduire significativement l'ampleur de ce problème de justice sociale.

Une telle mesure ne permettrait pas d'augmenter fortement les recettes publiques, après déduction de ces transferts aux ménages. Mais, en faisant payer aux ménages et entreprises le prix du carbone, elle les inciterait à décarboner leur consommation, pour les premiers, et leurs processus de production, pour les deuxièmes, ce qui permettrait de réduire les subventions envisagées par S. Mahfouz et J. Pisani-Ferry pour les y inciter.

2) l'endettement public et la dette climatique

Le rapport de S. Mahfouz et J. Pisani-Ferry suggère d'accepter une augmentation de la dette publique pour diminuer la « dette carbone ». Le fait que le surcroît d'endettement public permette de financer des mesures en faveur de la lutte contre le changement climatique ne réduit cependant pas les risques associés à cet endettement, sauf à très long terme si ces mesures permettent d'avoir un PIB potentiel supérieur à celui d'un scénario à politique constante, ce qui n'est pas sûr.

Si la dette climatique est aussi inquiétante que la dette publique et si elles ne sont pas indépendantes, les risques d'insoutenabilité de l'endettement public sont élevés et laisser filer cette dette nous ferait crucialement dépendre de la BCE en cas de forte montée de la prime de risque sur les obligations du trésor françaises. Il ne faut donc pas s'y résigner. Ce sujet est plus amplement développé dans une autre note sur ce site.

3) le redéploiement des dépenses publiques

Le supplément de dépenses publiques nécessaire pour lutter contre le changement climatique est au plus de 1,5 % du PIB et pourrait être plus faible si une taxe carbone du type de celle présentée ci-dessus était mise en place.

Comme les dépenses publiques représentent 57 % du PIB, il est possible de les redéployer pour financer l'action pour le climat à budget constant. Il faut toutefois également accroître d'autres dépenses (budget militaire…) et, surtout, reprendre le contrôle de la dette publique, au moins en la stabilisant au niveau actuel, et plutôt en la réduisant pour respecter les règles européennes.

Le solde primaire qui permet de stabiliser la dette dépend de l'écart entre son taux d'intérêt moyen et la croissance nominale du PIB. Les économistes ont des avis divergents sur le signe de cet écart dans les prochaines années. Si on suppose qu'il sera nul, il faut viser un solde primaire structurel nul ee l'effort structurel de redressement des comptes publics est de l'ordre de 2,5 points de PIB.

Si on considère par ailleurs que les dépenses publiques annuelles nécessaires pour préserver notre environnement et relever notre budget militaire s'élèvent à environ 1,5 % du PIB, l'effort requis pour stabiliser la dette, par des hausses des prélèvements obligatoires ou des économies sur les autres dépenses primaires, est de l'ordre de 4,0 % du PIB, soit 120 Md€ d'aujourd'hui. Etalé sur 6 à 8 ans, l'effort annuel est compris entre 15 et 20 Md€.

On peut trouver, sur le papier, des mesures d'économies dont le total est de 120 Md€. D'autres pays ont d'ailleurs fourni un effort de cette ampleur dans le passé et leur situation économique et sociale n'est pas plus mauvaise que la nôtre aujourd'hui. Dans le contexte politique et social actuel en France, un tel programme d'économies est toutefois peu crédible.

4) la hausse des prélèvements obligatoires

Dans ces conditions, la question d'une hausse des prélèvements obligatoires est légitime. La France était toutefois au premier rang de l'Union européenne et de l'OCDE pour le taux de ces prélèvements en 2022. Elle a peut-être perdu cette place en 2023, ce taux ayant nettement baissé, mais elle est très probablement restée sur le podium ou à son pied. Les marges de hausse sont donc très faibles, sauf à risquer de dégrader encore plus la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire.

Ces quelques marges pourraient toutefois être utilisées pour instaurer une taxe carbone qui ne dégrade pas trop la compétitivité telle que décrite ci-dessus.

La réduction, ou la suppression, de certaines niches fiscales est également souhaitable, surtout si elles sont « brunes ».

Un impôt exceptionnel et temporaire sur la fortune des ménages les plus aisés, comme le proposent S. Mahfouz et J. Pisani-Ferry, pourrait avoir des propriétés économiques intéressantes si son caractère exceptionnel et temporaire était crédible, ce qui est peu probable en France.

Si une hausse de la pression fiscale doit être envisagée avec précaution, il faut certainement arrêter de baisser les impôts tant que le déficit public n'est pas revenu à un niveau permettant de réduire la dette. Les impôts de production comme la CVAE ont sans doute des effets négatifs sur la compétitivité mais, s'ils sont réduits sans que les dépenses publiques ne le soient en parallèle, il est fort probable qu'ils soient un jour de nouveau majorés.

Source : https://variances.eu

ARABIE SAOUDITE

Un programme saoudien permet à de jeunes gens de devenir des ambassadeurs mondiaux

L'Agence de presse saoudienne a rapporté que le Programme des jeunes leaders d'Arabie saoudite a accueilli son dernier groupe de diplômés lundi. Les nouveaux diplômés constituent le septième groupe à achever l'initiative, gérée par le projet Salam pour la communication culturelle sous le patronage du ministre des Affaires étrangères, le prince Faisal bin Farhan.
Le vice-ministre des Affaires étrangères, WaleedElkhereiji, a assisté à l'événement et a exprimé sa gratitude au roi Salman et au prince héritier Mohammed ben Salmane pour leur soutien continu à la population saoudienne.
Il a souligné l'engagement du Royaume à doter les jeunes des compétences nécessaires pour représenter efficacement la nation à l'échelle internationale.
M. Elkhereiji a noté que le programme s'aligne sur la Vision 2030 de l'Arabie saoudite en donnant aux jeunes les moyens de devenir des ambassadeurs mondiaux influents.
Lancé en 2018, le programme a vu 432 jeunes hommes et femmes obtenir leur diplôme au cours de sept cohortes, a rapporté l'APS.
Notamment, 240 diplômés ont participé à plus de 120 conférences internationales à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume, en tirant parti du programme d'études complet couvrant des domaines clés tels que la Vision saoudienne 2030, la communication interculturelle, les questions mondiales, la représentation internationale, l'engagement des médias, les Objectifs de développement durable de l'ONU et la diplomatie internationale.
Mohammed Al-Sayed, directeur exécutif du projet, a déclaré qu'il visait à soutenir les efforts de construction de ponts de communication culturelle entre les peuples et les cultures du monde entier.

TUNISIE – ELOKENCIA

Quand l'intelligence artificielle révolutionne l'efficacité des réunions professionnelles

Les réunions professionnelles, souvent perçues comme improductives et chronophages, représentent chaque année des milliards de dollars en coûts pour les entreprises à travers le monde. Consciente de cette problématique universelle, la startup tunisienne Elokencia a développé une solution innovante, reposant sur l'intelligence artificielle, pour transformer ces moments en véritables leviers de productivité.

Avec une vision claire et un positionnement audacieux, Elokencia se prépare à révolutionner la manière dont les entreprises collaborent et prennent des décisions.

Une problématique mondiale : l'inefficacité des réunions

Les réunions sont devenues une obligation incontournable dans le monde de l'entreprise, mais leur inefficacité coûte cher. À l'échelle mondiale, un employé consacre en moyenne 31 heures par mois à des réunions jugées inutiles, et 54 % des employés quittent une réunion sans savoir quelles actions entreprendre. Aux États-Unis, les entreprises gaspillent chaque année 37 milliards de dollars en réunions mal structurées.
En France, l'impact économique est également considérable : une entreprise moyenne perd près de 132 133 euros par an, soit l'équivalent de trois salaires annuels bruts, à cause de réunions inefficaces. Ces chiffres illustrent l'urgence pour les entreprises de trouver des solutions innovantes afin d'optimiser le temps consacré aux réunions et en maximiser l'impact.

La solution Elokencia : une plateforme SaaS boostée par l'IA

Pour répondre à ce défi, Elokencia a conçu une plateforme SaaS intelligente équipée d'un assistant virtuel alimenté par l'intelligence artificielle. Cette solution transforme l'ensemble du processus de réunion pour en maximiser l'efficacité à chaque étape. Avant la réunion, la plateforme aide à définir des objectifs clairs et à préparer un ordre du jour structuré. Pendant la réunion, elle encadre les discussions pour garantir des échanges productifs et stimule la participation active. Après la réunion, elle assure un suivi automatisé des décisions prises, propose des recommandations concrètes et facilite leur mise en œuvre.
En complément de ces fonctionnalités, la plateforme offre un tableau de bord analytique enrichi d'une analyse comportementale, permettant aux entreprises de diagnostiquer les points faibles de leurs réunions et d'optimiser continuellement leurs processus collaboratifs.
Basée en Tunisie, Elokencia se concentre particulièrement sur les PME internationales, un marché stratégique en quête de solutions innovantes et abordables. Le lancement commercial est prévu pour juin 2025, et l'ambition d'Elokencia est de devenir un acteur incontournable de la transformation des réunions professionnelles à l'échelle mondiale. Grâce à sa solution, les entreprises pourront non seulement améliorer leur efficacité, mais aussi réduire considérablement leurs coûts tout en optimisant leur gouvernance.

EGYPTE

La croissance économique devrait augmenter de 3,5 % à 4,5 % en 2025

Le Centre d'information et d'aide à la décision (IDSC), affilié au Conseil des ministres égyptien, a publié jeudi un nouveau rapport intitulé « Attentes des institutions internationales pour la performance de l'économie égyptienne en 2025 ».
Selon le rapport, le monde a connu des défis économiques en 2024, dont les effets se sont étendus à plusieurs pays, constituant une continuation d'une période économique turbulente au niveau international. Le rapport détaille que cela est le résultat des tensions géopolitiques mondiales et régionales, du resserrement continu des politiques monétaires par plusieurs banques centrales pour lutter contre l'inflation, ainsi que des défis persistants, auxquels sont confrontées les chaînes d'approvisionnement, qui ne se sont pas encore complètement remises des effets de la pandémie de Covid-19, suivie de la crise russo-ukrainienne et des tensions dans la région du Moyen-Orient. Selon le rapport, les attentes concernant les performances de l'économie égyptienne varient, reflétant à la fois les espoirs et les ambitions ainsi que les répercussions persistantes des défis économiques et géopolitiques mondiaux, dans un environnement où les efforts de l'État égyptien se poursuivent à différents niveaux pour parvenir à la stabilité économique et accélérer une croissance globale et durable.
Plusieurs institutions internationales s'attendent à une croissance positive de l'économie égyptienne en 2025 grâce aux réformes économiques mises en œuvre par le gouvernement. Ces réformes devraient entraîner une augmentation des investissements et une hausse de la consommation privée en raison de la baisse de l'inflation et de l'augmentation des envois de fonds des travailleurs à l'étranger. Sur la base de ces facteurs, les taux de croissance de l'économie égyptienne devraient augmenter en 2025 pour se situer entre 3,5 % et 4,5 %. Le Fonds monétaire international (FMI) s'attend à ce que l'économie égyptienne connaisse une croissance de 4 % en 2025, contre 2,7 % en 2024. Le PIB à prix constants devrait également atteindre 8,7 billions de L.E en 2025, contre 8,4 billions de livres en 2024. Le PIB à prix courants devrait atteindre 17,5 billions de livres en 2025, contre environ 13,8 billions de livres en 2024.
Ces prévisions reflètent une reprise attendue des performances de l'économie égyptienne avec le développement de la zone de Ras El-Hikma et l'atténuation des pressions géopolitiques au cours du second semestre de l'exercice 2024-2025. À moyen terme, le FMI s'attend à ce que le taux de croissance de l'économie égyptienne augmente au cours de la période (2025-2029) pour atteindre environ 5 %, reflétant l'impact positif de la mise en œuvre de plusieurs réformes structurelles visant à améliorer le climat des affaires.

MAURITANIE

Nouakchott opte pour le visa électronique

Les autorités mauritaniennes poursuivent la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique nationale. L'objectif est de faire du numérique un véritable levier de développement socio-économique du pays. Le gouvernement mauritanien a annoncé la semaine dernière le lancement du visa électronique (e-visa).
Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur a déclaré qu'à partir du 5 janvier, « tout passager soumis à l'obligation de visa doit obligatoirement obtenir son visa électronique avant son embarquement pour se rendre en Mauritanie ». Les demandes devront être effectuées via le site officiel de l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés (ANRPTS). Cette mesure est valable pour les ressortissants de tous les pays du monde à l'exception de ceux avec lesquels la Mauritanie a des accords de suppression réciproque de visa. Selon le ministère, ils sont au nombre de 18, dont dix en Afrique : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, le Mali, le Sénégal, la Gambie, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Tchad. Pour certains pays, dont le Maroc, l'exemption de visa concerne uniquement les passeports diplomatiques et de service. L'initiative peut s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre de « l'Agenda national de transformation numérique 2022-2025 ». A travers cette feuille de route, l'exécutif ambitionne de faire du numérique un véritable levier de développement socio-économique du pays. L'e-visa pourrait faciliter l'entrée d'étrangers en Mauritanie. Cela devrait soutenir le développement du tourisme que le gouvernement cherche à relancer conformément à la stratégie nationale du tourisme 2018-2030. Selon un rapport du Fonds monétaire international (FMI) publié en juin 2024, le PIB référentiel du secteur touristique mauritanien se chiffrerait à 1,8 milliard d'ouguiyas (45,05 millions $) en 2021 et atteindrait 2,2 milliards d'ouguiyas en 2025.
L'institution de Bretton Woods ajoute que « le secteur dispose d'un fort potentiel pouvant être mis à profit, pourvu qu'une offre adaptée aux exigences des touristes nationaux et internationaux soit développée et que la sécurité territoriale soit renforcée ».

NIGÉRIA

BAD et InfraCredit signent un accord de 15 millions $ pour le financement des infrastructures

La Banque africaine de développement et Infrastructure CreditGuaranteeCompany Limited (InfraCredit) ont signé, à Lagos, un accord portant sur une facilité de prêt subordonné de quinze millions de dollars américains pour renforcer la base de capital d'InfraCredit et attirer des ressources d'investisseurs institutionnels afin d'aider à combler le déficit de financement des infrastructures au Nigéria.

L'accord a été signé pour la Banque africaine de développement par le directeur général du Département pays de la Banque pour le Nigéria, Lamin Barrow et le directeur général d'InfraCredit, ChinuaAzubike. La facilité stimulera les efforts d'InfraCredit pour débloquer des financements supplémentaires à long terme en monnaie locale sur les marchés des capitaux pour des projets d'infrastructure, principalement en tirant parti des pools de capitaux des fonds de pension et d'autres investisseurs institutionnels dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

InfraCredit est une société nigériane spécialisée dans la garantie de crédit qui mobilise des capitaux à long terme auprès d'investisseurs institutionnels pour soutenir des projets d'infrastructure, notamment des projets verts et des projets axés sur le climat.

M. Barrow a exprimé la satisfaction de la Banque africaine de développement concernant cette opération. « Notre soutien à des institutions telles qu'InfraCredit démontre l'importance de promouvoir des solutions innovantes et évolutives pour tirer parti des pools de capitaux des investisseurs institutionnels nationaux, et positionner le marché des capitaux local comme une source alternative viable de financement à long terme pour combler l'énorme déficit d'infrastructure du continent », a-t-il déclaré.

« Nous sommes ravis de la confiance que la Banque africaine de développement accorde à notre modèle économique, qui a facilité avec succès les investissements du secteur privé dans des projets d'infrastructure à impact et la feuille de route d'InfraCredit en matière d'énergie propre qui a accéléré le financement vert pour les infrastructures alignées sur le climat, favorisant la croissance des PME, la création d'emplois, l'accès à l'énergie durable et le développement économique global », a déclaré M. Azubike. « Malgré des conditions de marché difficiles, nous avons constamment affiché des fondamentaux solides, une solide performance de nos portefeuilles, un bilan éprouvé et une bonne rentabilité. La nouvelle expansion de notre base de capital grâce à cette facilité renforcera notre capacité à soutenir l'accès au crédit domestique à long terme en monnaie locale pour notre réserve de projets d'infrastructure qui croît rapidement et qui représente actuellement plus de 625 milliards de nairas (430 millions de dollars américains), favorisant ainsi la création d'emplois et la croissance économique », a-t-il ajouté.

Solomon Quaynor, vice-président du Groupe de la Banque africaine de développement chargé du Secteur privé, de l'Infrastructure et de l'Industrialisation a déclaré que « la Banque africaine de développement [était] heureuse de fournir des capitaux supplémentaires à InfraCredit Nigeria. Le succès d'InfraCredit a inspiré la reproduction de son modèle économique à travers le continent, un élément clé de notre stratégie d'élargissement du financement du secteur privé en Afrique. Notre soutien à la création d'une institution similaire au Kenya, couvrant la région de l'Afrique de l'Est, en est la preuve ».

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Un parc de véhicules ferroviaires mis en exploitation

Ces trains font partie des lots de locomotives et wagons livrés à la République démocratique du Congo depuis fin 2023. Leur déploiement marque la rupture avec plusieurs décennies d'exploitation d'un parc réduit et vieillissant. Le président congolais Félix Tshisekedi a mis en exploitation un parc de 2 locomotives et 55 wagons dont 30 fermés, 15 ouverts et 10 citernes, pour le compte du Service national (SN).

Ces véhicules ferroviaires destinés à l'acheminement de produits, notamment agricoles, des pôles de production vers les zones de grande consommation, permettront de renforcer les fonctions logistiques des chemins de fer et d'en faire une alternative plus fiable et sure aux routes, en grande partie impraticables en milieu rural.

Ce parc marque aussi une rupture avec plusieurs décennies d'exploitation de trains vieillissants. Selon l'autorité ferroviaire nationale, excepté quelques wagons achetés d'occasion en 2006, le dernier renouvellement du parc remonte à il y a plus de 30 ans, avec l'acquisition de wagons neufs en 1988.

La mise en service de ces unités ferroviaires vise à assurer la disponibilité du service de transport en attendant la modernisation des infrastructures prévue par le gouvernement. Un plan dont la mise en œuvre est proche pour certains tronçons, notamment celui Kinshasa-Matadi, traité par ARISE et un groupe d'entreprises.

CÔTE D'IVOIRE

Une unité de transformation d'anacarde de 16 millions $ lancée à Odiénné

En Côte d'Ivoire, le gouvernement ambitionne de transformer localement 50 % de la production annuelle de noix de cajou d'ici 2025 contre un niveau en dessous de 30 % actuellement. En dehors des initiatives publiques, les opérateurs privés multiplient aussi leurs investissements sur ce segment. En Côte d'Ivoire, une nouvelle unité de transformation d'anacarde basée à Odiénné dans la région de Kabadougou est entrée en service le 19 juin. D'un coût total de 10 milliards de francs CFA (16,3 millions $) et financée par la société Ecocajou, l'unité est dotée d'une capacité de traitement de 15 000 tonnes de noix de cajou par an.

S'exprimant en marge de la cérémonie de son inauguration, Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, a révélé qu'il s'agit de la 36ème unité de transformation de noix de cajou opérationnelle dans le pays. « La création de cette nouvelle unité cadre avec l'ambition du gouvernement d'accélérer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne par l'industrialisation », souligne M. Diarrassouba. D'après Bamba Mamadou Adama, PDG de la société Ecocajou, l'unité a déjà permis de créer 840 emplois et devrait contribuer à la création de près de 7 000 emplois directs et indirects supplémentaires dans la région de Kabadougou à terme. La Côte d'Ivoire est le 3ème transformateur mondial de noix de cajou derrière le Vietnam et l'Inde.

TANZANIE

Le FMI approuve des prêts pour 935, 6 millions $

L'institution financière multilatérale souligne que des progrès remarquables ont été réalisés par la Tanzanie dans la mise en œuvre des réformes accompagnant le programme de financement, malgré un contexte économique mondial difficile. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué, que son conseil d'administration a approuvé des financements d'un montant cumulé de 935,6 millions de dollars en faveur de la Tanzanie pour soutenir les réformes économiques et la lutte contre le changement climatique. Sur ce montant, un prêt de 786,2 millions sera décaissé sur une durée de 23 mois au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Ce mécanisme de prêt a été lancé en 2022 par l'institution financière multilatérale pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à relever les défis structurels à long terme tels que le dérèglement climatique. Ce financement soutiendra des réformes qui devraient permettre au pays d'Afrique de l'Est de renforcer sa résilience au changement climatique.

Un décaissement immédiat d'une nouvelle tranche de prêt de 149,4 millions de dollars a été également approuvé, dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit (FEC) conclu entre Dodoma et le FMI en juillet 2022.

L'institution a par ailleurs souligné dans son communiqué que des progrès remarquables ont été réalisés dans la mise en œuvre des réformes accompagnant le programme de financement, malgré un contexte économique mondial difficile.

« Tous les critères de performance quantitatifs et les objectifs indicatifs fixés pour fin décembre 2023 ont été atteints. Le programme de réformes structurelles des autorités progresse bien, puisque deux des trois critères structurels pour fin décembre 2023 et un critère structurel pour fin janvier 2024 ont été respectés dans les délais. Cela témoigne de l'engagement des autorités », a-t-elle indiqué.

Saluant une réduction du déficit de la balance courante et un rebond de la croissance économique, le FMI a estimé que les priorités à court terme des autorités tanzaniennes consistent à permettre la flexibilité du taux de change et à mettre en œuvre l'assainissement budgétaire prévu dans le budget, tout en préservant les dépenses sociales prioritaires.

POINT-MARCHÉS

L'Europe attendue dans le rouge avant des données sur l'inflation

Les principales Bourses européennes sont attendues en baisse mardi à l'ouverture avant de nouveaux indicateurs et après un démenti de Donald Trump sur d'éventuels droits de douane moins fermes que prévu.

Les contrats à terme suggèrent une ouverture en baisse de 0,48% pour le CAC 40 parisien, contre un repli de 0,58% pour le FTSE à Londres, un déclin de 0,39% pour le Dax à Francfort et une baisse de 0,44% pour l'EuroStoxx 50. La publication de nouveaux indicateurs macroéconomiques continuera à agiter la séance au cours d'une semaine riche en données. Les investisseurs scruteront l'inflation en France et dans la zone euro, attendues avant l'ouverture de la séance et en début de séance, afin d'affiner leurs perspectives sur de nouvelles réductions de taux de la part de la Banque centrale européenne (BCE). Les marchés prévoient dorénavant un assouplissement d'un peu moins de 100 points de base en 2025 alors que les indices PMI de conjoncture pour décembre publiés lundi ont confirmé la morosité de l'économie européenne. Un recul plus net de l'inflation donnerait davantage de marge de manoeuvre à la banque centrale pour baisser ses taux mais des incertitudes demeurent sur la dynamique des coûts.
Ce sont particulièrement les données outre-Atlantique qui animeront la semaine, les investisseurs attendant notamment le rapport sur l'emploi non agricole publié vendredi.
L'indicateur ISM des services et l'enquête sur les ouvertures de postes JOLT donneront dès ce mardi des indications sur l'état de l'économie américaine.
Surtout, le démenti du président élu Donald Trump concernant d'éventuels tarifs douaniers mois fermes que prévu et concentrés sur certains secteurs devrait rappeler les marchés aux conséquences d'une deuxième présidence Trump.

LES VALEURS A SUIVRE :

A WALL STREET

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé lundi, le Dow Jones terminant de peu dans le rouge tandis que le S&P et le Nasdaq démarraient la semaine sur une note positive, soutenus par l'espoir de voir le président élu Donald Trump se montrer moins agressif que prévu sur le front de la guerre commerciale qu'il a promis d'entreprendre.
L'indice Dow Jones a cédé 0,06%, ou 25,57 points, à 42.706,56 points.
Le Standard & Poor's 500, plus large, a pris 32,91 points, soit 0,55% à 5.975,38 points.
Le Nasdaq Composite a avancé de son côté de 243,30 points, soit 1,24% à 19.864,981 points.

EN ASIE

A la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a terminé en hausse de 1,97%, soutenu par les valeurs des semi-conducteurs qui profitent de la performance de leurs homologues américaines.
La Bourse de Hong Kong est orientée à la baisse après que les Etats-Unis ont ajouté le géant de la technologie Tencent et d'autres à une liste d'entreprises qui, selon eux, travaillent avec l'armée chinoise.
L'indice hongkongais Hang Seng décline de 1,83% tandis que le SSE Composite de Shanghai a pris 0,70% et le CSI 300 0,70%.

TAUX

Les rendements sont plutôt stables avant plusieurs indicateurs attendus au cours de la séance aux Etats-Unis.
Le rendement du Treasury à dix ans décline de 0,2 pb à 4,6138%, tandis que le rendement du titre à deux ans abandonne 0,1 pb à 4,2599%.
Le rendement du dix ans allemand recule de 0,1 pb à 2,448%, celui du taux à deux ans perd 0,5 pb à 2,197%.

CHANGES

Le dollar ne repart pas de l'avant mardi, les marchés s'interrogeant sur les politiques de droits de douane que souhaite installer Donald Trump une fois investi président des Etats-Unis.
Le dollar recule de 0,08% face à un panier de devises de référence, l'euro se hisse de 0,07% à 1,0397 dollar, et la livre sterling se raffermit de 0,14% à 1,2535 dollar.
En Asie, le yen décline de 0,08% à 157,72 yens pour un dollar, le dollar australien se hisse de 0,34% à 0,6264 dollar.

PÉTROLE

Le baril est plutôt stable mardi avec les craintes sur l'activité économique mondiale après des données moroses publiées ces derniers jours.
Le Brent recule de 0,04% à 76,27 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) s'affaiblit de 0,12% à 73,47 dollars.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 06 Janvier 2025
Valeur : 08 Janvier 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	135.8037	135.8187
1	EUR	EURO	140.2852	140.3279
1	GBP	POUND STERLING	169.1204	169.2023
100	JPY	JAPANESE YEN	86.1043	86.1357
1	CNY	CHINESE YUAN	18.5286	18.5309
1	CHF	SWISS FRANC	149.5965	149.6295
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.3737	94.4038
1	DKK	DANISH KRONE	18.8096	18.8133
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.2592	12.2634
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	11.9742	11.9789
1	AED	UAE DIRHAM	36.9705	36.9806
1	SAR	SAUDI RIYAL	36.1613	36.1711
1	KWD	KUWAITI DINAR	440.2065	440.3979
1	TND	TUNISIAN DINAR	41.9789	42.4008
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.4474	13.4489
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.4368	27.5774
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.4122	3.4229
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	176.347	176.3476

BOURSE ZURICH

Amorce de repli après l'inflation de décembre

La Bourse suisse orbitait autour de l'équilibre dans les premiers échanges mardi, après un point de situation sur l'inflation en décembre largement conforme aux projections. Sur l'ensemble de l'exercice écoulé, le renchérissement s'est évaporé de près de moitié en glissement annuel pour s'afficher à 1,1%.
"Pour 2025, la Banque nationale suisse anticipe une inflation à 0,3%, comme le SECO, alors que le KOF anticipe 0,5%," rappelle Arthur Jurus, pour Oddo BHF. L'expert de l'établissement franco-allemano-helvétique table pour sa part sur 0,4% et considère conbséquemment ces projections "réalistes".
La France a fait état d'une inflation inchangée entre novembre et décembre, de 1,3% sur un an. Doivent encore paraître les relevés pour l'Italie et surtout pour la zone euro dans son ensemble.
A 09h14, le Swiss Market Index (SMI) s'affaissait de 0,12% à 11'679,25 points, le Swiss Leader Index (SLI) de 0,01% à 1936,69 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,09% à 15'602,93 points. Sur les trente principales valorisations, quinze reculaient, quatorze montaient et le bon Roche restait collé au plot de départ. L'autre poids lourd pharmaceutique Novartis se délestait de 0,8%, sans indication particulière, alors que le paquebot alimentaire Nestlé s'enrobait de 0,1%.
Les assureurs traînaient la patte, à l'image de Swiss Re (-1,1%, lanterne rouge) et de Zurich Insurance (-1,0%).
Le chimiste de la construction Sika (-0,3%), réagissait mollement au recalage à "underweight" contre "overweight" de sa recommandation par Barclays.
Le gestionnaire d'actifs Partners Group (+4,2%) occupait la bonne extrêmité du classement, ragaillardi par une recommandation à l'achat formulée par UBS. Le géant de la souris Logitech (+2,0%) et l'équipementier de pompes à vide VAT Group (+1,0%) profitaient visiblement de l'appel d'air sur le segment des puces. Hors SMI, le gestionnaire de fortune Julius Bär rebondissait de 0,6%, qui vient de confirmer la cession de ses activités au Brésil dans un effort d'optimisation de son ratio de fonds propres.
Helvetia (+0,7%) et Swissquote (+0,4%) se distinguaient également. La banque en ligne a vu Jefferies remonter son objectif de cours.
Le concepteur de substituts osseux Kuros (+15%) se distinguait singulièrement, qui s'est associé les services de Medtronic pour distribuer son Magnetos sur l'incontournable marché étasunien, entre autres.

MARCHÉS EN ASIE

Les puces bondissent en guettant Nvidia, le dollar tente de remonter

Les Bourses asiatiques grimpent mardi 7 janvier, tirées par un prudent regain d'optimisme sur les futures mesures douanières de Donald Trump et par l'envolée des titres liés aux semi-conducteurs dans le sillage de Wall Street.

Les puces en fête, Nvidia scruté au CES

Après s'être envolées lundi à Wall Street, les actions des entreprises liées aux semi-conducteurs bondissent en Asie alors que le patron du géant américain des puces Nvidia, Jensen Huang, annonçait de nouveaux produits liés à l'intelligence artificielle au salon de la tech grand public CES à Las Vegas. Le titre du groupe vient d'atteindre un nouveau sommet record à New York.
Autre facteur d'optimisme: Microsoft compte dépenser 80 milliards de dollars sur un an pour construire des centres de données nécessaires au déploiement des modèles d'IA générative.
À la Bourse de Tokyo vers 03h40 GMT, Disco Corp (+7,98%), Advantest (+7,05%) et Screen Holdings (+5,98%) flambaient de concert, tandis que Tokyo Electron, qui fournit à Nvidia des équipements de fabrication, gagnait plus de 10%.
À Taïwan, le géant de l'électronique Foxconn (Hon Hai), partenaire de Nvidia, et le spécialiste des semi-conducteurs sophistiqués TSMC ont tous deux bondi de plus de 3% avant de limiter leurs gains.

Optimisme prudent sur Trump

Les Bourses européennes et américaine avaient bondi lundi après des informations du Washington Post selon lesquelles Donald Trump envisagerait une augmentation des tarifs douaniers américains plus limitée qu'escompté, restreintes à certains secteurs - ce qui atténuerait l'impact économique. Le président élu républicain, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, a vigoureusement démenti l'article, qu'il a qualifié de «fake news». Ce qui n'empêchait pas pour autant l'appétit des investisseurs pour les actifs risqués, donc les marchés d'actions, de se voir nettement renforcé mardi en Asie. À la Bourse de Tokyo vers 03h40 GMT, l'indice vedette Nikkei grimpait de 2,06% à 40.115,41 points, et l'indice élargi Topix de 1,04% à 2.784,86 points. À Séoul, l'indice Kospi gagnait 0,6%.
Pour autant, les échanges devraient rester volatils: le rejet par Washington du projet d'acquisition de US Steel par Nippon Steel (-1,83% à Tokyo) montre l'importance des «enjeux politiques», notaient les experts de Tokai Tokyo. «Il faut garder à l'esprit que les actions des groupes soumis à des risques élevés de taux de droits de douane renchéris pourraient continuer à fluctuer de façon instable», ajoutaient-ils.

Le dollar sous pression

Le dollar avait décroché lundi après la publication du Washington Post. Si les droits de douane ne sont pas aussi élevés qu'anticipé, l'euro et le yen pourraient ne pas être aussi négativement affectés que redouté, et l'inflation américaine ne s'accélérerait pas autant - de quoi entraîner des baisses plus rapides des taux de la Fed, rendant le billet vert moins rémunérateur. Pour autant, avec le démenti de Trump, la devise américaine tentait de se reprendre dans les échanges asiatiques: vers 03h40 GMT, le billet vert grimpait de 0,31% face à la monnaie nippone, à 158,10 yens pour un dollar.
Le yen était par ailleurs soutenu par des déclarations du gouverneur de la Banque du Japon, Kazuo Ueda, qui a confirmé que l'institution restait préparée à continuer de relever ses taux.

BRICS

Le Brésil annonce l'entrée de l'Indonésie dans le bloc des pays émergents

L'Indonésie est désormais membre à part entière des Brics, le bloc des économies émergentes qui regroupe la Chine, l'Inde, le Brésil ou encore la Russie.

L'Indonésie entre dans le club des "Brics". Le Brésil, qui vient de prendre la présidence tournante des Brics, a annoncé lundi que l'Indonésie était devenue membre à part entière du bloc des économies émergentes, dont la Chine, l'Inde et la Russie font également partie.
Le pays le plus peuplé du sud-est asiatique "partage avec les autres membres la volonté d'une réforme des institutions de la gouvernance mondiale et contribue de façon positive à la coopération au sein du Sud global", a souligné le ministère brésilien des Affaires étrangères.
La candidature de l'Indonésie avait été approuvée lors d'un sommet des Brics en 2023, à Johannesburg, en Afrique du Sud. Créé en 2009, ce bloc est de plus en plus considéré comme un contrepoids à l'Occident.
L'Afrique du Sud l'a rejoint l'année suivante, suivie plus récemment de pays comme l'Iran, l'Egypte, l'Ethiopie ou les Emirats arabes Unis l'an dernier.

"Sud global"

La coopération entre pays du "Sud global" et la réforme des institutions multilatérales font partie des priorités affichées de la présidence brésilienne des Brics, qui a débuté officiellement le 1er janvier.
L'un des objectifs, selon le gouvernement du président de gauche Luiz Inacio Lula da Silva, est le "développement de moyens de paiement" pour faciliter les échanges commerciaux entre pays membres.
Lors du dernier sommet des Brics, en novembre, à Kazan, en Russie, les pays du bloc ont évoqué la possibilité de se passer du dollar américain comme devise de référence pour ces échanges.
Dans la foulée, le président élu des Etats-Unis, Donald Trump, a menacé les pays du groupe de "tarifs douaniers de 100%" s'ils créaient "une nouvelle monnaie des Brics" pour remplacer le dollar.
Le sommet des Brics doit se dérouler cette année en juillet, à Rio de Janeiro.

SPACEX

La firme pourrait aider l'Italie à rattraper son retard dans les télécommunications

L'entreprise d'ElonMusk pourrait bientôt assurer un cryptage des communications téléphoniques et Internet utilisées par le gouvernement et l'armée italiens. L'accord est à l'étude depuis la mi-2023, mais il s'est heurté à l'opposition des fournisseurs de télécommunications locaux.
Le gouvernement italien fait avancer les négociations en vue d'un accord de 1,5 milliard d'euros avec l'entreprise SpaceX d'ElonMusk, pour la fourniture de services de sécurité des télécommunications. Ce développement fait suite à la visite de la Première ministre italienne GiorgiaMeloni au président américain élu Donald Trump en Floride, selon des rapports de Bloomberg.
Bien que le contrat de cinq ans n'ait pas encore été finalisé, le soutien d'ElonMusk à Donald Trump pourrait accélérer les discussions entre les parties. Les services de renseignement et le ministère de la Défense italiens auraient déjà approuvé le projet.
Les services proposés par SpaceX pourraient inclure le cryptage des communications téléphoniques et Internet utilisées par le gouvernement et l'armée italiens. L'accord est à l'étude depuis mi-2023, mais il s'est heurté à l'opposition des fournisseurs de télécommunications locaux.
En novembre, le groupe de pression Assetel a demandé une révision des réglementations régissant les opérations de haut débit par satellite en orbite basse. Le groupe a exprimé ses inquiétudes quant au modèle commercial de SpaceX, qui consiste à vendre des appareils grand public directement aux clients, en contournant potentiellement les règles existantes.

L'ALLEMAGNE CONFRONTÉE À UNE VAGUE DE FAILLITES

Retour aux pires niveaux depuis 2009

Un chercheur allemand de renommée spécialisé dans le domaine des faillites a révélé que le nombre de faillites d'entreprises en Allemagne a atteint des niveaux similaires à ceux observés lors de la crise financière de 2009.
"Nous nous trouvons actuellement dans une période où plusieurs mois pourraient facilement atteindre des niveaux que l'on n'a pas vus depuis vingt ans… Lors de la crise financière de 2009, nous comptions environ 1.400 entreprises et institutions en faillite chaque mois. Nous avons de nouveau atteint ce seuil", indique Steffen Müller, responsable du département de recherche sur les faillites à l'Institut de recherche économique de Halle.
Müller a aussi précisé que le nombre de petites entreprises en faillite à l'époque était comparable à celui des grandes entreprises, mais qu'il avoisine désormais 500 petites entreprises, celles comptant jusqu'à 10 employés. Selon lui, la faillite de davantage d'entreprises de plus grande envergure signifie une perte plus importante d'actifs économiques lors de la procédure de liquidation.
Un rapport de l'agence de crédit Creditreform, publié en décembre, a confirmé cette tendance. Le rapport a montré que les faillites d'entreprises en Allemagne ont atteint leur niveau le plus élevé en 2024 depuis 2015.
Au total, environ 121.300 faillites ont été enregistrées en 2024, incluant celles des particuliers et d'autres catégories, soit une augmentation de 10,6 % par rapport à 2023.
Pour sa part, Patrick-Ludwig Hantsch, directeur de la recherche économique chez Creditreform, a indiqué que les crises des dernières années impactent désormais les entreprises avec un certain décalage sous forme de faillites… "Cela suggère que les chiffres des faillites pourraient bientôt égaler les niveaux record de 2009 et 2010, lorsqu'au plus fort de la crise, plus de 32 000 entreprises ont fait faillite", ajoute-t-il.
Müller a aussi souligné que certaines de ces faillites sont directement liées aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et à des années de taux d'intérêt historiquement bas décidés par la Banque centrale européenne.

ETATS-UNIS

De grandes banques quittent un programme onusien de neutralite carbone

La Net-Zero Banking Alliance a été lancée afin d'inciter les banques à porter en priorité leurs efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et à jouer un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone.
Plusieurs grandes banques américaines ont quitté la Net-Zero Banking Alliance (NZBA), programme mondial lancé sous l'égide des Nations unies en 2021 pour favoriser la neutralité carbone, mais elles affirment rester engagées en la matière. Sollicités, les groupes bancaires Bank of America et Citi ont confirmé lundi leur départ de l'Alliance fin 2024. Morgan Stanley n'a pas répondu dans l'immédiat, mais cette banque d'affaires ne figurait plus lundi dans la liste des banques américaines membres de la NZBA.
Selon le site de ce programme, cinq banques américaines sont parties depuis le 6 décembre : Goldman Sachs, Wells Fargo, Citi, Bank of America et Morgan Stanley. Et seulement quatre en restent membres, dont JPMorgan Chase. Interrogée sur ses intentions, cette dernière n'a pas réagi dans l'immédiat. L'Alliance ne souhaite pas commenter ces départs successifs, a indiqué un porte-parole.

Des assauts judiciaires d'Etats conservateurs

La NZBA a été lancée dans le cadre de l'Initiative financière du programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI), afin d'inciter les banques à porter en priorité leurs efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et à jouer un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone. Son site indiquait lundi matin que 142 banques, de 44 pays et représentant 64.000 milliards de dollars d'actifs, en faisaient partie. Selon cette Alliance, le nombre de ses membres a plus que triplé depuis 2021.
D'après des médias américains, des banques et gestionnaires d'actifs des Etats-Unis ont subi en novembre des assauts judiciaires émanant d'une dizaine d'Etats conservateurs, qui ont estimé que de telles initiatives étaient en infraction avec la législation antitrust, affectaient le développement des énergies fossiles et entraînaient une hausse des prix.
"Nous continuerons à travailler avec nos clients sur cette problématique et à répondre à leurs besoins", a assuré Bank of America, relativisant les conséquences de sa sortie de la NZBA et confirmant son objectif de neutralité carbone (activités, opérations et approvisionnements) avant 2050, dans le cadre de l'Accord de Paris.
Même engagement du côté de Citi qui dit soutenir la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (Gfanz) - regroupant les sept alliances sectorielles - dans sa décision de se concentrer sur les marchés émergents. "Dans le cadre de cette évolution, et des progrès de Citi vers ses propres objectifs de neutralité, nous avons décidé de quitter la Net-Zero Banking Alliance et de concentrer nos efforts pour soutenir la Gfanz dans cette nouvelle phase", a indiqué la banque américaine. Un rapport de l'ONG Reclaim finance, publié en septembre, a conclu que la plupart des cibles de décarbonation visées par les trente plus grandes banques de l'Alliance n'étaient pas efficaces et devaient être repensées.

Un employé d'une usine Hyundai a oublié de visser les boulons des sièges arrière?

Dans la liste ininterrompue des rappels recensés aux États-Unis, il en est un qui interpelle : plus de 22 000 exemplaires du Kia EV9 doivent revenir en atelier, car il manque un ou plusieurs… boulons de sièges arrière.
L'administration américaine en charge de la sécurité routière ne badine pas avec ce qui touche aux personnes. Et les constructeurs qui ne déclareraient pas les pannes et problèmes sensibles à la NHTSA risquent des millions de dollars d'amende. Ainsi, personne n'oublie en général de faire remonter les données du terrain à l'agence de sécurité routière. Kia a suivi la procédure pour un problème assez inhabituel, puisque de nombreux clients dEV9 se sont plaints de bruits anormaux de mobilier dans l'habitacle en conduisant, provenant notamment de l'arrière du véhicule. Les concessionnaires ayant pris en charge les véhicules ont remarqué quelque chose d'assez rare sur les deuxième et troisième de sièges.

Un oubli d'un employé

Le document que nous avons pu lire est issu de la NHTSA et précise les motifs du rappel provenant de Kia : "En raison d'une erreur d'un ouvrier d'assemblage de l'usine, les boulons de fixation des sièges de la deuxième et/ou de la troisième rangée peuvent être manquants". La notice précise que les sièges peuvent se décrocher en cas d'accident ou tout simplement ne pas maintenir en place les occupants, même s'ils sont attachés. La production du 16 octobre au 11 novembre semble concernée par cet oubli. Aux États-Unis, 22 883 Kia EV9 sont concernés par ce rappel.

Voici la seule Porsche que vous n'avez jamais vue

Lorsque l'on pense à Porsche, c'est d'abord des bolides de courses ou des voitures de luxe qui nous viennent à l'esprit. Pas des berlines low cost… Et pourtant. Avant d'être la marque automobile la plus rentable au monde, Porsche fut tout d'abord un bureau d'étude, avec des ingénieurs sachant se mettre à la disposition d'une large clientèle.

Dans cette optique, en 1994, en réponse à l'appel d'offres du gouvernement chinois souhaitant une berline bon marché, la firme de Stuttgart a commis le projet C88. Un code dont la signification est la suivante : C pour Chine et 88 faisant doublement référence au 8, le chiffre porte-bonheur par excellence dans l'Empire du Milieu. Mis en concurrence avec une vingtaine de constructeurs venant de tous horizons, tels Chrysler, Ford ou encore Mercedes, les hommes de Porsche Engineering ont été prompts à la manœuvre, développant le projet en seulement quatre mois.

Une Porsche qui accélère de 0 à 100 km/h en 16 secondes

D'un format de 4,03 m de long, 1,62 m de large et 1,42 m de haut, ce véhicule embarquait un moteur à quatre cylindres essence de 1,1 l fort de 68 ch. Une mécanique associée à une boîte de vitesses à quatre rapports, dont la fiche technique, étonnante pour une Porsche, indiquait un 0 à 100 km/h laborieux réalisé en 16 secondes. Un moteur 1.6 diesel plus puissant était aussi programme. Car, au-delà de la Chine, ce projet aurait pu également être commercialisé en Europe – les normes en matière d'émission comme de sécurité du Vieux Continent ont également été prises en compte dans le cahier des charges.

Une Porsche qui ne dit pas son nom

La marque allemande, on le comprend aisément, n'a pas souhaité être associée directement à ce véhicule, dont la philosophie est aux antipodes de celle de ses bolides habituels. C'est pourquoi un logo spécifique est apposé au bout du

capot, au centre des jantes, sur le moyeu du volant ou encore la malle de coffre. Il s'agit de trois cercles mis en scène dans un triangle symbolisant les trois composantes de la famille chinoise de l'époque à savoir, la mère, le père et l'enfant unique. Tout un symbole.
Le style de la planche de bord vaut lui aussi son pesant d'or, dans un registre formel typé Edge Design que ne renierait pas une Ford Ka de première génération avec, étonnamment, des aérateurs centraux plus vraiment au centre. Vue de dos, cette berline tricorps a de faux airs de Lancia Lybra, par la forme baroque de ses feux. Finalement, le gouvernement chinois ne donna pas suite à l'étude réalisée par Porsche ni aux autres propositions émanant des concurrents. Dommage, car Porsche avait dix ans d'avance sur la Dacia Logan.

L'année catastrophique des voitures électriques en Allemagne

Le marché automobile allemand a très légèrement baissé en 2024, restant de loin le premier d'Europe. Mais il aurait pu faire bien mieux si les électriques n'avaient pas perdu quasiment un quart des ventes.
Il était temps que l'année 2024 se termine pour beaucoup d'acteurs de l'industrie automobile, confrontés à des difficultés de toute sorte : taux d'intérêts encore élevés et pouvoir d'achat des consommateurs en baisse, inflation, coût de l'énergie pour produire les véhicules, concurrence de plus en plus forte... l'Allemagne, première économie d'Europe, n'a pas échappé à la tempête.
Et les dirigeants allemands des grands groupes automobiles allemands semblent tous d'accord pour dire que 2025 ne sera pas forcément mieux.
En attendant des jours meilleurs, l'heure est au bilan pour le KBA (Autorité fédérale des transports automobiles) qui gère les statistiques. La catastrophe a largement été évitée pour le marché dans son ensemble qui ne baisse que d'un petit pourcent (2,8 millions d'immatriculations) mais la performance aurait pu être tout autre si les ventes de voitures électriques ne s'étaient pas cassées la figure.

Un quart d'électriques en moins

380 609 voitures électriques ont été immatriculées en Allemagne en 2024 (291 143 en France sur la même période).
C'est une vraie contre-performance puisque les ventes sont en baisse de 27,4 %. Plus d'un quart des ventes d'électriques perdues depuis 2023, une chute colossale qui ne peut pas seulement s'expliquer par la fin du bonus voté en Allemagne en décembre 2023 assez brutalement.
Le pays étant en difficulté économique, il cherchait alors des solutions pour réduire son train de vie et l'incitation fiscale à l'achat d'une électrique en a fait les frais.
Mais c'est aussi et surtout le

contexte économique dans son ensemble, le prix des électriques et probablement le manque de modèles un peu plus populaires qui a joué.
La baisse des électriques profite en tout cas aux hybrides (947 398 ventes) qui ont progressé de 12,7 %, tout comme les hybrides rechargeables (+ 9,2 %). Pour l'heure, le signal envoyé par les automobilistes allemands est assez clair : l'électrique a atteint son plafond de verre. Il faudra attendre la Volkswagen ID.2 et ses dérivés pour voir si un pallier peut être franchi dans un marché ou la marque Volkswagen représente 20 % des ventes à elle seule.

Renault n'y est plus

L'année 2024 a été très mauvaise pour Renault qui perd pied en Allemagne alors que le nouveau patron du losange outre-Rhin avouait ses inquiétudes en arrivant dans le courant de l'année. La marque française a vu ses ventes diminuer de 20,4 % en 2024, signant la plus grosse baisse avec Fiat (- 24,8 %). Le contraste est d'autant plus saisissant avec la France que Renault voit sa marge opérationnelle fortement augmenter ces derniers mois. La situation allemande est donc une épine dans le pied du constructeur qui pourrait faire encore mieux à l'échelle européenne avec une meilleure dynamique en Allemagne.

Xbox s'invite également dans les Smart TV LG

Bonne nouvelle pour les possesseurs d'une Smart TV LG, puisque le cloud gaming Xbox sera bientôt intégré directement à leur téléviseur. Après Samsung, Microsoft s'associe à cet autre géant du marché de la Smart TV, apprécié notamment pour sa vaste gamme OLED.

C'est un fait, de nombreux abonnés aux Xbox Game Pass Ultimate utilisent déjà la fonction cloud gaming du géant américain pour profiter des jeux Xbox sur une très large variété de supports. Plus besoin de disposer d'une console Xbox pour jouer à des jeux Xbox, puisque cela peut s'effectuer sur un smartphone, une tablette, un ordinateur…
Aujourd'hui, Microsoft officialise un nouveau partenariat avec un certain LG.

La Xbox intégrée dans les Smart TV LG

En fin d'année dernière, Microsoft déployait sa toute nouvelle campagne de publicité, baptisée « Voilà une Xbox », mettant en avant la possibilité de jouer aux jeux Xbox depuis de très nombreux appareils autres qu'une console estampillée Xbox. Au CES 2025, le géant américain confirme sa volonté d'offrir davantage de jeux à un plus grand nombre de joueurs dans le monde, sur les appareils de leur choix, et tant pis pour les adorateurs de la console Xbox en tant que telle.

C'est pourquoi, après une collaboration active avec le Coréen Samsung, Xbox a décidé de collaborer avec un autre acteur phare du marché de la Smart TV, à savoir LG. L'objectif : intégrer l'application Xbox aux nouvelles Smart TV du constructeur d'ici la fin de l'année.

Quel(s) futur(s) pour Xbox ?

Ainsi, prochainement, les propriétaires des Smart TV LG pourront explorer le Gaming Portal, qui leur donnera un accès direct à des centaines de jeux du catalogue Game Pass Ultimate. Récemment, on apprenait que les membres Xbox Game Pass Ultimate pouvaient également streamer une sélection de jeux qu'ils possèdent, en dehors du catalogue Game Pass. Cette fonctionnalité sera également disponible sur l'application Xbox, sur les Smart TV LG.
« Cette nouveauté offre aux joueurs encore plus de liberté pour profiter de leurs jeux préférés », indique Microsoft. Rappelons au passage que LG vient de lever le voile sur sa nouvelle gamme de téléviseurs OLED lors du CES 2025, promettant des écrans toujours plus lumineux et performants.
Enfin, pour ce qui est du futur de Xbox, il semblerait que le géant américain prépare une nouvelle offensive, avec une nouvelle console Xbox prévue pour 2026, et dont l'appellation en interne serait « Xbox Prime ». Cette dernière pourrait d'ailleurs être lancée avec un jeu pour le moins emblématique, à savoir un nouveau Call of Duty.

Le scanner de vulnérabilité open source Nuclei touché par une faille

Spécialisé dans la détection de failles de sécurité, le scanner open source Nuclei est victime d'une vulnérabilité ouvrant la voie à l'exécution de code distant. Des attaquants peuvent alors contourner le processus de vérification de la signature des modèles de cet outil pour injecter des codes malveillants dans les systèmes hôtes.
Nuclei, un outil open source très populaire utilisé pour analyser les vulnérabilités et les faiblesses des sites web, des applications cloud et des réseaux, présente une faille de haute sévérité qui pourrait potentiellement permettre aux attaquants d'exécuter des codes malveillants sur des systèmes locaux. Le trou de sécurité, répertorié en tant que CVE-2024-43405, a reçu un score CVSS de 7,4 sur 10 et affecte toutes les versions de Nuclei postérieures à la version 3.0.0. Les attaquants peuvent utiliser des modèles malveillants conçus avec des codes arbitraires donnant potentiellement accès à des données sensibles de l'hôte, selon les chercheurs de la société de sécurité cloud Wiz, qui a été crédité de la découverte de cette faille. Le PoC de contournement détaillé a été publié.
Selon une description de ProjectDiscovery, le développeur et mainteneur de Nuclei, cette faille a été détectée dans le processus de vérification de la signature des modèles, en particulier dans le paquet signer. « Une vulnérabilité a été identifiée dans le système de vérification de la signature des modèles de Nuclei qui pourrait permettre à un attaquant de contourner la vérification de la signature et éventuellement d'exécuter un code malveillant via un modèle de code personnalisé », a expliqué ProjectDiscovery. Un correctif a été apporté dans la version 3.3.2 de Nuclei.

Processus de vérification des signatures et analyse YAML divergent

Nuclei a recueilli plus de 21 000 étoiles sur GitHub et a été téléchargé plus de 2,1 millions de fois. L'outil utilise des « modèles », sous forme de fichiers YAML, qui définissent des vérifications ou des tests spécifiques pour le processus d'analyse des vulnérabilités.
Il est essentiel de garantir l'authenticité de ces modèles pour éviter que certains altérés ou malveillants induisent en erreur ou compromettent le processus d'analyse. Nuclei a mis en place un processus de vérification des signatures basé sur Go regex pour garantir l'authenticité.
La vulnérabilité provient d'une divergence entre la façon dont le processus de vérification des signatures et l'analyseur YAML traitent les caractères de nouvelle ligne, a expliqué ProjectDiscovery. Alors que la logique de vérification de Go considère que \r fait partie de la même ligne, l'analyseur YAML le traite comme un saut de ligne, laissant ainsi la possibilité aux attaquants d'insérer des codes malveillants. Ceci, combiné au fait que Nuclei traite mal les lignes de signature multiples digest: peut potentiellement conduire un attaquant à injecter du contenu malveillant dans un modèle tout en gardant la signature valide pour la partie inoffensive du modèle.

Les utilisateurs des versions CLI et SDK concernés

Selon les experts, les utilisateurs de Nuclei, aussi bien en CLI qu'en SDK, sont concernés et doivent appliquer des correctifs. La version CLI comprend ceux qui exécutent des modèles de code personnalisés à partir de sources non vérifiées telles que des tiers et des dépôts non vérifiés. Ceux passant par le kit de développement logiciel sont concernés lorsque les développeurs qui intègrent Nuclei dans leurs plateformes autorisent l'exécution de modèles de code personnalisés par les utilisateurs finaux. Outre la mise à niveau vers la version corrigée disponible depuis le 4 septembre 2024, une mesure de contournement consiste à s'abstenir d'utiliser des modèles personnalisés d'après ProjectDiscovery.

Elon Musk trouve X tellement toxique qu'il a décidé d'en changer l'algorithme !

Depuis qu'il a repris Twitter, Elon Musk est accusé par de nombreuses voix d'avoir transformé cette plateforme – devenue X.com – en est un endroit qui serait trop toxique. Mais le milliardaire a depuis tout ce temps balayé les critiques, expliquant qu'il s'agissait d'abord et avant tout d'une plateforme sur laquelle régnait une très grande liberté d'expression. Mais il semble que finalement, l'allié de Donald Trump ait un peu changé d'avis.

X serait trop « négatif » pour Elon Musk

Ironique ? Elon Musk, qui a longtemps défendu la manière dont les échanges se passaient sur X, a ces derniers temps multiplié les critiques de ce même réseau social. Il a ainsi à la fin de l'année dernière expliqué être « constamment insulté sur cette plateforme. »
De quoi semble-t-il le faire réfléchir sur le constat à faire sur X. « Trop de négativité est poussée, ce qui augmente techniquement le temps d'utilisation, mais pas le temps d'utilisation non regretté » a plaidé l'homme le plus riche du monde.

Elon Musk pour la première fois très attaqué par la droite américaine sur X

Alors, pour remédier à ce problème, des changements vont être apportés à l'algorithme de X. Une « modification prochaine de l'algorithme pour favoriser les contenus plus informatifs et divertissants » est ainsi programmée. Les transformations apportées seront publiées sur le compte Engineering de X.
Il est intéressant de noter que cette épiphanie d'Elon Musk vient juste après une très forte polémique sur X au sein même du clan MAGA, entre les tenants de l'immigration légale de cerveaux (dont Elon Musk) et la frange nativiste, refusant tout type d'immigration nouvelle. À cette occasion, Elon Musk a été attaqué comme jamais auparavant sur sa plateforme, et a en retour été accusé d'avoir censuré de nombreux comptes de pro-Trump. Y a-t-il un lien à établir ?

Mots fléchés

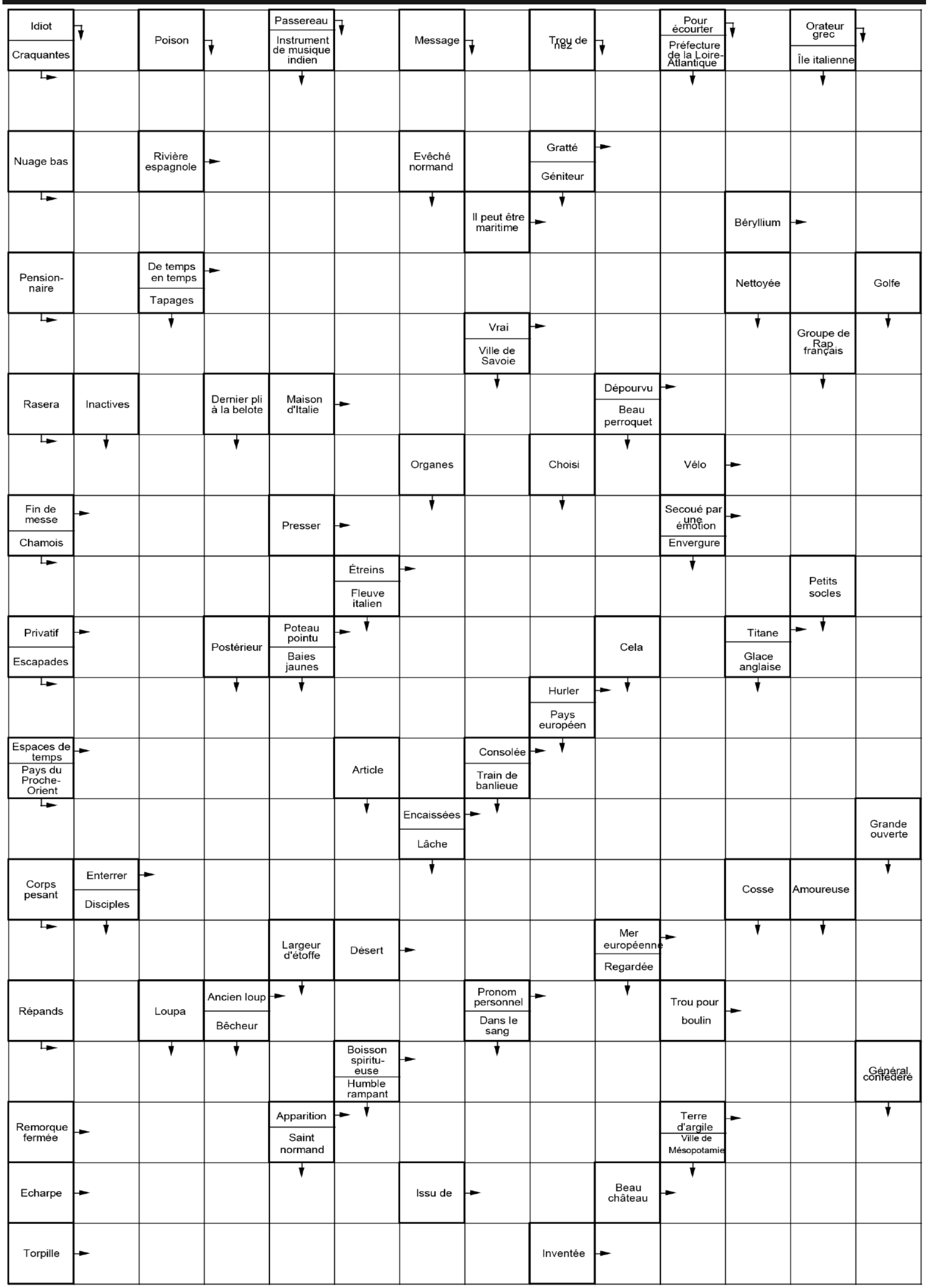

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mercredi 8 janvier 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

DJELFA

Raccordement de plus de 3.800 exploitations agricoles au réseau électrique en 2024

Au total, 3.843 exploitations agricoles de la wilaya de Djelfa ont été raccordées au réseau électrique durant l'année 2024, a-t-on appris, mardi, auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Ces branchements, réalisés en coordination avec la direction des services agricoles, rentrent dans le cadre de la mise en œuvre des programmes publics visant l'accompagnement des agriculteurs et la satisfaction de leurs demandes de raccordement de leurs exploitations à l'énergie électrique, a indiqué le Directeur de la distribution, Abdelhakim Louadfel.

ORAN

Le ministre de la Communication souligne la nécessité de renforcer les médias de développement

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a souligné, mardi à Oran, la nécessité de renforcer les médias de développement pour accompagner les efforts de l'Etat dans différents domaines. Dans son discours à l'occasion de l'ouverture d'une journée d'étude intitulée "La télévision algérienne, partenaire du développement et de l'investissement, et plateforme pour la promotion du produit national", organisée par l'Entreprise publique de télévision algérienne, (EPTV), le ministre a souligné que les établissements médiatiques et les journalistes doivent œuvrer à renforcer l'information de développement "car l'Algérie a un besoin urgent de cet accompagnement professionnel des efforts des institutions de l'Etat dans divers secteurs". M. Meziane a ajouté que les médias doivent accompagner cette relance du développement supervisée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et s'armer des moyens professionnels nécessaires pour soutenir cet effort colossal mené par l'Etat et mettre en relief les grands projets réalisés. Il a estimé que ce rôle d'accompagnement au développement joué par la télévision, en plus de son rôle médiatique, culturel et éducatif, est l'un des plus importants. Il a également évoqué de nombreux projets d'infrastructures réalisés par l'Algérie, qui ont eu une portée maghrébine et africaine. Le ministre de la Communication a également salué le rôle important joué par les médias algériens dans le développement, soulignant que les chaînes privées peuvent également être une valeur ajoutée à cet effort national. De son côté, le Directeur général de l'Entreprise publique de télévision algérienne (EPTV), Mohamed Baghali, a indiqué que cette entreprise n'est pas seulement un média, mais aussi une institution citoyenne, soulignant le soutien que la Télévision algérienne apporte aux opérateurs économiques, ainsi qu'à la promotion des produits locaux et à l'accompagnement de la dynamique économique prônée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le même responsable a souligné le rôle de l'Entreprise publique de télévision algérienne en tant que lien entre les citoyens et les institutions de l'Etat, à travers son accompagnement constant et la mise en avant des projets de développement et des réalisations, notamment au cours des dernières années.

LES QUALIFIANT D' «IMMIXTION ÉHONTÉE ET INACCEPTABLE

Le Gouvernement algérien condamne les propos de Macron

Le Gouvernement algérien a rejeté et condamné les propos tenus par le Président français, Emmanuel Macron, les qualifiant d' «immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne», indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. «Le Gouvernement algérien a pris connaissance, avec beaucoup d'étonnement, des propos du Président français concernant l'Algérie, qui déshonorent, avant tout, celui qui a cru devoir les tenir de manière aussi désinvolte et légère. Ces propos ne peuvent être que réprouvés, rejetés et condamnés pour ce qu'ils sont, une immixtion éhontée et inacceptable dans une affaire interne algérienne», précise la même source. «Ce que le Président français présente indûment et faussement comme une affaire de liberté d'expression n'en est pas une au regard de la loi d'un Etat souverain et indépendant. Elle relève essentiellement d'une mise en cause de l'intégrité territoriale du pays, un délit punissable par la loi algérienne», ajoute le communiqué.
De son côté, le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a dénoncé avec vigueur les propos irresponsables du président français, les qualifiant d'odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Ces propos «constituent une odieuse ingérence dans les affaires intérieures de l'Algérie et une atteinte à sa souveraineté et à sa dignité au sujet d'une affaire en cours d'examen conformément aux lois algériennes», a souligné le communiqué, estimant qu'«il s'agit d'une tentative flagrante de ternir l'image de l'Algérie et de ses institutions souveraines». «L'Algérie, qui a souffert des pires exactions pendant la colonisation française, rejette catégoriquement toute ingérence étrangère et n'a de leçons à recevoir de personne en matière de droits de l'Homme et de libertés», a martelé le Bureau de l'APN. «De tels agissements, inacceptables pour l'ensemble du peuple algérien, n'impactent en rien son parcours indépendant. Bien au contraire, ils ne font que renforcer sa détermination à protéger sa souveraineté et sa dignité», a soutenu le Bureau, appelant les autorités françaises à s'en tenir aux règles des relations internationales fondées sur le respect mutuel. Concernant les travaux de la réunion, la même source a précisé que le Bureau a examiné les amendements proposés au projet de règlement intérieur de l'APN, ainsi que les questions orales et écrites déposées à son niveau, avant de transmettre au Gouvernement celles remplissant les conditions légales. Le bureau de l'APN a également examiné une proposition de résolution portant création d'une commission d'enquête parlementaire, a conclu le communiqué.

CNAS D'ALGER

Campagne de sensibilisation sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés

La Caisse nationale des Assurances sociales (CNAS), Agence d'Alger, lance une large campagne de sensibilisation à l'attention des employeurs pour effectuer la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2024) avant la fin du mois de janvier en cours, via un portail de télé-déclaration, indique mardi un communiqué de l'Agence. "Cette initiative vise à rappeler aux employeurs l'importance de respecter les délais et de profiter des avantages de la télé-déclaration, un outil numérique moderne qui simplifie les démarches administratives", précise le communiqué, rappelant que "dans le cadre de son plan stratégique de modernisation, la CNAS met à la disposition des employeurs un portail de télé-déclaration accessible via www.télé-déclaration.dz". "Ce service en ligne permet un dépôt rapide, sécurisé et sans erreurs de la DAS et ce, 24h/24 et 7j/7", explique le communiqué de la CNAS, relevant que cela offre aux employeurs une "gestion simplifiée de leurs obligations administratives, tout en garantissant la sécurité des données et la fiabilité du traitement des déclarations". Cette campagne qui vise également "les plus récalcitrants, ceux qui continuent à travailler sans déclarer leur personnel, mettant ainsi en danger leurs employés et leurs activités", s'adresse aussi aux nouvelles entreprises et startups pour leur "rappeler l'importance du rôle de la sécurité sociale dans la productivité et le développement économique". La même source rappelle à cet égard que "les employeurs ont un rôle crucial dans la pérennité de l'équilibre financier de la CNAS et de tout le système de Sécurité sociale". En outre, cette campagne s'inscrit dans le cadre du "programme gouvernemental lancé en 2020, visant à optimiser le recouvrement des cotisations et à garantir les droits sociaux des travailleurs et des employeurs". La CNAS souligne, en outre, que "le dépôt de la DAS 2024 doit impérativement se faire avant le 31 janvier 2025 et qu'en cas de retard, des pénalités seront appliquées, à savoir une majoration de 15 % des cotisations dues, avec une augmentation de 5 % par mois de retard". Pour accompagner les employeurs dans cette démarche, la CNAS a renforcé sa communication numérique, à travers son site officiel (www.cnas.dz) et les réseaux sociaux de l'Agence, précise le communiqué.

STATUTS PARTICULIERS DES PRATICIENS MÉDICAUX INSPECTEURS ET DES PARAMÉDICAUX

Publication des décrets exécutifs au JO

Les décrets exécutifs portant statuts particuliers des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique ainsi que des corps des paramédicaux de santé publique, ont été publiés dans les derniers numéros du Journal officiel (JO). Ces décrets fixent "les dispositions particulières applicables aux fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux et inspecteurs de santé publique, à savoir les médecins, pharmaciens et médecins dentistes inspecteurs de santé publique, la nomenclature y afférente, ainsi que les conditions d'accès aux divers grades et emplois correspondants", indique la même source. Dans le chapitre des droits et obligations, il est stipulé que les fonctionnaires apparentant aux corps des praticiens médicaux inspecteurs de santé publique sont "astreints à exercer leurs activités de jour comme de nuit et même au-delà des heures légales de travail", et prêtent un serment "qui n'est pas renouvelé tant qu'il n'y a pas interruption définitive de la fonction". Les concernés "bénéficient d'une protection spéciale à l'occasion et durant l'exercice de leurs fonctions", tout en étant tenus notamment d'effectuer leurs missions "en toute objectivité et d'observer l'obligation de réserve et d'observer, en toute circonstance, le secret professionnel". Les conditions et modalités de recrutement, de promotion et d'avancement sont, en outre, régis par le même statut particulier qui comporte, par ailleurs, les dispositions applicables au corps des pharmaciens inspecteurs de santé publique. Le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps des praticiens médicaux généralistes de santé publique est applicable aux médecins, pharmaciens et médecins dentistes généralistes de santé publique, à la nomenclature y afférente ainsi qu'aux conditions d'accès aux différents grades et emplois correspondants. Le statut particulier régissant les fonctionnaires appartenant aux corps des paramédicaux de santé publique stipule, entre autres, que ces derniers "sont astreints, dans le cadre des missions qui leur sont dévolues, à une disponibilité permanente, aux gardes réglementaires au sein des établissements de santé, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur". Il est à noter que le corps des fonctionnaires appartenant aux sages femmes de santé publique est régi par un statut particulier propre à eux, tandis qu'un autre réglemente la carrière des fonctionnaires appartenant au corps des personnels anesthésie de santé publique.